

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.90
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

222^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 66501 - CHÈQUES POSTAUX IV 176

ANNONCES

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.), Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'AMÉRIQUE LATINE INTERVIENT A CUBA

La plainte cubaine contre les Etats-Unis au Conseil de sécurité a en quelque sorte tourné court. Ce n'est pas, pour l'instant tout au moins, l'ONU qui se chargera de l'examen du différend qui oppose La Havane à Washington. C'est l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) qui groupe les vingt et une républiques du Nouveau-Monde. Ainsi il a été donné suite à la proposition de l'Argentine et du Pérou qui voyaient d'un mauvais œil l'immixtion soviétique sur le continent américain, mais qui estiment, d'autre part, qu'il y a encore moyen de ne pas rejeter Castro dans l'orbite de Moscou.

Les Etats-Unis ont saisi la perche qui leur était tendue. Pour eux, l'important — un de leurs porte-parole le soulignait récemment — est que ne soit pas porté atteinte à la doctrine de Monroe.

Quant aux Russes qui déclaraient l'autre jour, par la voix de leur dictionnaire Khrouchchev, qu'ils étaient prêts à lancer des fusées sur le territoire nord-américain si une «agression» était dirigée contre Cuba et qui ajoutaient que l'instauration d'un régime communiste dans cette île ne regardait en rien Washington, ils se sont abstenus au vote final. Ce léger retrait — tactique — est dû sans aucun doute au fait que Castro lui-même a donné l'ordre à son représentant d'accepter la suggestion sud-américaine.

Pourquoi le barbu, au rebours de Lumumba, n'a-t-il pas poussé son attaque à fond, quand bien même à la radio et à la TV cubaines il continue à proférer les pires insultes à l'adresse des Nord-Américains? C'est d'abord que sa cause, en l'occurrence, est indiscutablement mauvaise. Plainte a été déposée pour «agression économique»! Mais ce sont plutôt les Etats-Unis qui peuvent s'estimer lésés. Eux-mêmes, la Grande-Bretagne, la Hollande, et maintenant la France, voient certaines de leurs entreprises confisquées. C'est du vol pur et simple. Le représentant de Paris l'a dit avec pertinence: là où il n'y a pas indemnisation équitable, il y a véritablement confiscation. Et il a ajouté: «Le respect des droits régulièrement acquis demeure un principe intangible du droit international.»

Devant ces spoliations, Washington s'est borné jusqu'à présent à restreindre les importations de sucre cubain qu'il achetait à un prix inférieur au cours mondial. La suppression d'un privilège ne saurait tout de même être considérée par La Havane comme un acte d'agression!

Mais ce qui a pu donner à réfléchir aussi à Castro, c'est que la situation intérieure empire dans la grande île des Caraïbes et que les Cubains eux-mêmes commencent à redouter l'emprise du communisme sur leur pays. Ils détestaient, sans aucun doute, la dictature Batista; ils ne goûtaient pas la prédominance des grandes entreprises yankees sur leur économie. Mais ce n'est pas une raison pour tomber dans l'excès contraire, c'est-à-dire sous une tyrannie «populaire» soutenue par les Soviétiques et qui se traduit par les spoliations individuelles, l'anémie du pays, une nouvelle terreur policière, la mise au pas de l'opinion et de la presse et l'institution des tribunaux révolutionnaires. Devant l'apparition du danger marxiste, l'Eglise qui, au début, n'avait pas combattu Castro prend maintenant une position non équivoque. Il est significatif que les fidèles aient manifesté, l'autre dimanche, au sortir des messes, en criant: «Cuba, si, Russia, no.»

Enfin, en acceptant la médiation de l'Amérique latine, Fidel Castro pense se concilier celle-ci. La plupart des gouvernements de l'hémisphère sud, pour être résolument hostiles au communisme, sont soucieux de préserver aussi un nationalisme légitime face à l'impérialisme économique de la grande république étoilée. Il existe, presque partout, et non seulement en Argentine, un «péronisme» latent dont le dictateur cubain voudrait capter les faveurs.

Il convient néanmoins de veiller au grain. Car tout cela ne pourrait bien être qu'un répit que s'accorde Castro dans la voie idéologique où il s'est déjà trop engagé. Que son frère Raoul, communiste noir, se trouve actuellement à Moscou, après avoir séjourné à Prague, voilà qui demeure un sujet d'inquiétude. Toutes les capitales du Nouveau-Monde agissent sagement en restant en état d'alerte.

René BRAICHET.

Qu'est-ce que la doctrine de Monroe?

Le lecteur se demande parfois ce qu'est la doctrine de Monroe (à ne pas confondre avec Marilyn!), Cinquième président des Etats-Unis, de 1817 à 1825, Monroe proclama, en 1823 (au moment où les Etats sud-américains secouaient le joug espagnol), la doctrine qui porte son nom: repousser toute intervention de l'Europe au Nouveau-Monde et toute intervention du Nouveau-Monde dans les affaires européennes. Depuis 1917, date de l'entrée en guerre des Etats-Unis dans le premier conflit mondial, un des deux piliers — si l'on peut dire — de cette doctrine s'est effondré. Mais à qui la faute, si le Vieux-Monde, pour faire face à de nouveaux dangers, a dû appeler à l'aide l'Amérique du Nord?

Semblant vouloir à tout prix sauver la face tout en gagnant du temps Lumumba maintient son ultimatum, mais attend

la décision du Conseil de sécurité

A Léopoldville, les parachutistes belges cèdent peu à peu la place aux «casques bleus»

M. Tschombe: «Si les troupes de l'ONU tentent de pénétrer au Katanga, ce sera la guerre»

LEOPOLDVILLE (U.P.I.). — «Au cours d'un Conseil des ministres s'est tenu aujourd'hui, il a été décidé, avec l'entière approbation du chef de l'Etat (M. Kasavubu), de faire appel à l'aide militaire d'autres nations (qui seront l'U.R.S.S. et les pays du bloc afro-asiatique), si l'O.N.U. ne parvient pas à faire partir les troupes belges du Congo; néanmoins, nous attendrons jusqu'à ce soir pour permettre à M. Bunche de nous informer de la décision du Conseil de sécurité.

Ainsi donc, M. Lumumba, qui a fait cette déclaration hier au cours d'une conférence de presse, maintient son ultimatum, malgré le fait qu'il a fait l'objet de la part de la Belgique et de l'O.N.U., malgré la prise de position hostile du Sénat congolais. Mais, tout en gardant son attitude intransigeante, il accepte cependant d'attendre la décision du Conseil de sécurité. En réalité, il donne l'impression d'être un peu dépassé par les événements, de vouloir

à tout prix sauver la face et gagner du temps.

M. Lumumba ne peut pas ne pas sentir l'hostilité grandissante qui se fait jour à son égard au sein du gouvernement.

(Lire la suite en 15^{me} page)

APRÈS UN DÉBAT SUR LE CONGO

Le Conseil des ministres approuve la position de la Belgique

Le général de Gaulle déplore l'appel de M. «H» à des nations hostiles à la coopération européenne en Afrique

De notre correspondant de Paris par téléphone:

Le Conseil des ministres, qui s'est réuni hier à Paris, sous la présidence du général de Gaulle, a consacré une partie importante de ses délibérations au drame congolais.

Trois points ont été soulignés dans le communiqué officiel. Ils représentent la position française telle qu'elle devait être quelques heures plus tard au Conseil de sécurité. Cette position, la voici:

Approbation de la légitime défense

Le gouvernement français approuve la réaction de légitime défense du gouvernement de Bruxelles dont les ressortissants ont été menacés dans leurs biens et dans leur vie. Cette prise de position est très favorable aux thèses belges.

M.-G. G.

(Lire la suite en 15^{me} page)

La Belgique ne célébrera pas sa fête nationale

BRUXELLES (U.P.I.). — Pour la première fois depuis sa fondation comme nation, il y a 150 ans, la Belgique ne célébrera pas sa fête nationale cette année, en raison des événements du Congo.

AUDREY HEPBURN ET SON FILS



C'est en Suisse, à Lucerne, que l'actrice Audrey Hepburn a donné le jour à un fils. Nous la voyons sur notre photo en compagnie de son mari Mel Ferrer et de son enfant.

Pour amortir la construction des routes nationales

Le Conseil fédéral propose une taxe de 7 centimes par litre de benzine

Seuls les carburants pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche seraient exonérés

De notre correspondant de Berne:

Lorsque l'on projette de construire, on s'efforce d'évaluer les dépenses. Mais il est bien rare que les devis reflètent la réalité telle qu'elle se présentera au moment où il faudra payer la facture.

Ainsi, pour les routes nationales, la commission de planification estimait la part des dépenses incombant à la Confédération à 2840 millions G. P.

(Lire la suite en 8^{me} page)

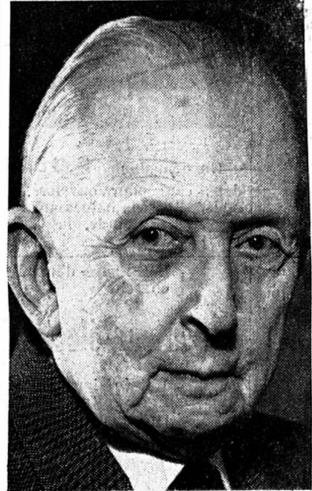
Hommage à Gonzague de Reynold

Gonzague de Reynold, poète, historien, philosophe, vient de célébrer son quatre-vingtième anniversaire. Qu'il soit permis à l'un de ses nombreux lecteurs attentifs et reconnaissants de tenter de dire en quelques lignes ce que lui doivent ceux qui,

qu'est la Suisse, quelles sont ses «constantes» et ses «lignes de force». Alliant la poésie à l'érudition, l'évocation familière de son pays natal, cette terre fribourgeoise bien différente de la nôtre, à l'exposé serein des événements historiques, Gonzague de Reynold a ouvert de larges perspectives sur le passé de la Suisse. Rompant avec le conformisme officiel qui depuis 1848 avait singulièrement rétréci la connaissance de notre histoire, il a su redonner à la vision du passé de notre pays cette profondeur que l'école du XIX^{me} siècle lui avait enlevée.

Chs. Bd. BOREL.

(Lire la suite en 8^{me} page)



Pour les P. T. T.

Un conseiller fédéral peut partir «sans laisser d'adresse»!

De notre correspondant de Berne:

Alors qu'il exerçait encore à Sachseln, parmi ses concitoyens d'Obwald, la quiete profession d'avocat, M. von Moos, aujourd'hui conseiller fédéral, était abonné à un hebdomadaire allemand.

Au moment de quitter le pays de Nicolas de Flüe, il négligea, pris par d'autres soucis, de signaler son changement de domicile. On ne saurait penser à tout!

Or, l'administration du journal a reçu en retour le dernier exemplaire envoyé, comme précédemment à M. Ludwig von Moos, conseiller aux Etats, Sachseln. Sur la bande, la poste locale avait collé la petite étiquette: «Parti sans laisser d'adresse».

Ainsi, le préposé à la distribution du courrier, en cette région de la Suisse primitive, ne semble avoir jamais lu ni même appris par oui-dire que l'un de ses anciens «clients» avait accédé à la plus haute charge que puisse offrir notre démocratie et que cet honneur l'avait conduit à Berne dans un bâtiment nommé modestement le Palais fédéral!

Le haut magistrat a pu le constater: nul n'est prophète en son pays. A moins que la routine bureaucratique n'amenuise l'esprit d'initiative au point de l'abolir.

G. P.

LES TRÉSORS DU LAC DE CONSTANCE

Dans les jardins somptueux de l'île de Mainau

(Voir la «Feuille d'avis de Neuchâtel du 15 juillet.)

Tandis que nous poursuivions notre voyage sur les rives du lac de Constance, la magnifique variété des paysages opérant son charme. Nous quittons une île, celle de Reichenau, mais c'était pour en découvrir une autre. Car si la nature est le plus souvent injuste et inégale, distribuant ses bienfaits en aveugle, il faut bien admettre que le lac de Constance jouit, lui, d'un statut privilégié.

A tel point qu'on pourrait s'amuser à le définir à partir d'un nombre de base qui serait le «3». Ainsi trois pays se partagent ses rives (inégalement il est vrai, l'Allemagne couvrant 160 kilomètres, la Suisse 72 et l'Autriche 27), trois bras bien distincts le composent, trois îles y font l'émerveillement des touristes, et ces trois îles sont réparties de manière si équitable que chacun des trois «lacs» en possède une. Voilà de quoi remplir de satisfaction l'esprit le plus cartésien!

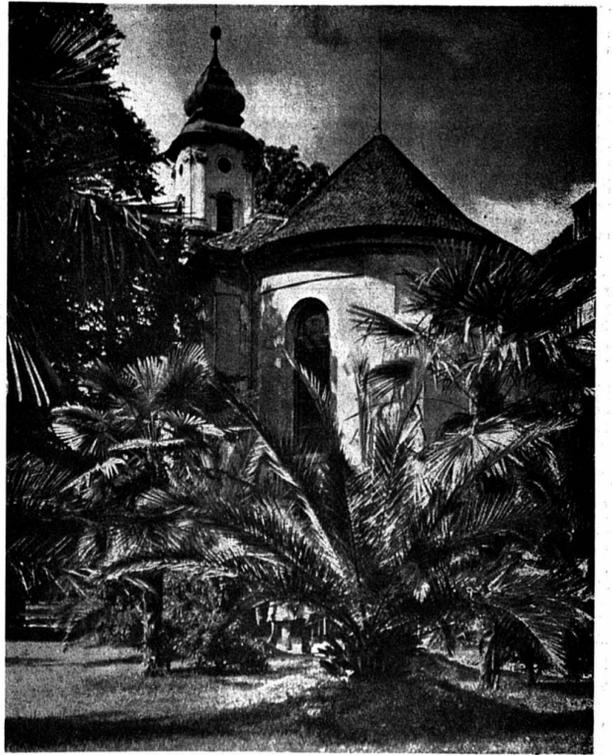
Mais trêve de chiffres! Abandonnant le lac Inférieur, nous voguons vers l'île de Mainau. L'atmosphère a bien changé. Le recueillement, l'humilité beauté, la simplicité empreinte de tendresse que nous avions trouvés la veille à Reichenau, ont fait place à une vision éblouissante, inattendue: apparaissant à nos yeux dans tout l'éclat de son luxe exotique, l'île de Mainau nous offre, en même temps qu'aux centaines de promeneurs qui nous ont précédés ou qui débarquent avec nous, ses somptueux jardins fleuris dont la disposition, dont la rareté, dont les parfums et les couleurs vont nous étonner à chaque détour des allées. Comme si toutes les espèces de plantes et d'arbres du monde entier s'y étaient donné rendez-vous pour offrir à l'homme une idée de l'incroyable richesse de la nature.

Beauté spectaculaire et profane qui contraste profondément avec l'appel secret, presque mystique de Reichenau. Beauté parlant à nos yeux éblouis

comme Reichenau avait touché notre sensibilité. Si l'on nous permet de faire une comparaison, nous dirons que Reichenau, patrie de l'art roman, est une fleur au parfum discret, et que Mainau, dans sa profusion baroque, ressemble à une pierre précieuse reposant sur l'écrin coloré de ses jardins: brillant de mille feux, mais créée par l'homme pour l'homme et privée par là de la grâce divine qui semble s'attacher aux paysages et aux églises de Reichenau.

Françoise FROCHAUX.

(Lire la suite en 4^{me} page)



L'église du château des Chevaliers teutoniques, joyau baroque dans sa dentelle de feuillages exotiques.

(Photo Karl-Franz Klose)

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au mercredi, nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h. 10. Le jeudi et le vendredi, l'ouverture est prolongée jusqu'à 18 h. 30.

D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h. 30.

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » continuera à sortir de presse et à être distribuée à la même heure qu'actuellement mais nos bureaux seront complètement fermés le samedi.

Délais de réception de la publicité :

Annouces

Les annonces reçues avant 10 h. 30 (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 15 heures, et les petites annonces, le vendredi également, avant 16 heures.

Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 h. 10 (18 h. 30 le jeudi et le vendredi) ; pendant la nuit et jusqu'à 1 heure du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

Réclames et avis tardifs

Les réclames et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai, et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

Pour le lendemain : la veille avant 10 heures. Pour le lundi : le vendredi avant 10 heures.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

On demande A LOUER ou à ACHETER

DOMAINE

pour la garde de 20 à 30 pièces de bétail, avec pâturage, par agriculteur sérieux, solvable, capable, possédant déjà cheptel vif et mort et disposant d'une main-d'œuvre suffisante.

S'adresser par écrit sous chiffres P 4833 N à Publicitas Neuchâtel.

Je cherche une chambre à louer

à Serrières, pour jeune fille, du 1er août au 15 septembre. — Faire offres à : Cantine Brunette, Serrières.

Je cherche pour un de mes employés (italien), petit

logement

ou chambre meublée. — Coiffure François, tél. 5 18 73.

Technicien - architecte cherche à louer un

studio

meublé, avec bains ou eau courante. — Offres sous chiffres W. 24116 U. à Publicitas S.A., rue Dufour 17, Bienne.

SECRETARIE cherche pour tout de suite un appartement

1-2 pièces, avec ou sans confort. Région Monruz-Mail. (Est de la ville.) Faire offres sous chiffres H. C. 3428 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux demoiselles cherchent

chambre à 2 lits

ou petit logement meublé, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 217-560 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche appartement

meublé

2-3 pièces, pour août. Références et garantie. Adresser offres écrites à 217-560 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande SOMMELIÈRE

dans café pour ouvriers. Gain 900 fr. par mois. Entrée immédiate. — S'adresser au café de la Ronde, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 23 18.

Entreprise d'installations électriques cherche

1 monteur-électricien qualifié

Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres écrites avec photo et copies de certificats à

CLAUDE DUCOMMUN

Orangerie 4 NEUCHÂTEL

Important commerce de quincaillerie et articles de ménage du canton engagerait

employé qualifié

au courant de la branche, bon vendeur et capable de prendre des responsabilités. Très bon salaire. Discretion assurée. Adresser offres à Case postale 31300, Neuchâtel 1.

Occasion est offerte à des ouvriers et artisans de se créer une existence indépendante

en visitant notre clientèle particulière. Les candidats seront instruits à nos frais et introduits auprès de la clientèle.

La maison tient à disposition tout le matériel nécessaire aux voyages. Contrat d'après la loi sur les voyageurs de commerce. Caisse de pension. Gain au-dessus de Fr. 9000.— par année. Nos meilleurs représentants sont des ouvriers.

Les candidats âgés de 28 ans au minimum enverront leur offre manuscrite, avec un court curriculum vitae et photo sous chiffres NY 7715 St, aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », Neuchâtel.

Foyer d'enfants de la région de Berne, garçons et filles (de bébés à seize ans) cherche, pour entrée immédiate, une

directrice remplaçante

protestante pour une période de 6 à 8 semaines. Un emploi définitif n'est pas exclu.

Les offres manuscrites, accompagnées d'une photographie, de copies de certificats et de références doivent être adressées à la case postale 108, Berne 2 Transit.

NOUS CHERCHONS

un employé

pour notre service des ventes, de langue maternelle française et connaissant l'allemand, capable de traiter avec la clientèle et de travailler de façon indépendante,

une sténodactylo

de langue maternelle française avec, si possible, connaissances d'allemand, au courant des travaux de bureaux. Nous offrons un travail intéressant et varié, ambiance de travail agréable. Semaine de cinq jours.

Les offres sont à adresser avec photo, curriculum vitae, références et certificats à la Fabrique d'Ebauches A. Schild S.A., Granges.

Jeune fille

sérieuse et active est demandée comme femme de chambre à l'hôpital Pourtalès.

Je cherche pour tout de suite

sommelière

dans un hôtel à 7 km. de Neuchâtel. Gain Fr. 800.— à 900.—, nourrie et logée. Congés réguliers, vie de famille. Tél. (038) 7 51 17.

Nous recherchons pour tout de suite ou date à convenir

1 vendeuse

connaissant la branche textile. — Faire offre écrite au magasin Guye-Prêtre, Neuchâtel.

Nurse diplômée

pour nouveau-né est demandée pour la France, région Val de Loire dans propriété en campagne à 160 km. de Paris. Engagement à partir du 1er octobre. — Ecrire avec prétentions, références et photo à Mme René Dumont, Saint-Dyé s/Loire (L & C) France.

Boulangerie-pâtisserie cherche une

JEUNE FILLE

en qualité de volontaire pour aider au ménage. Bons soins assurés. Faire offres à P. Bürgin, Neuhausstrasse 3, Bâle. Tél. (061) 32 29 23.

Fabricant exportateur de Neuchâtel ville offre place intéressante et indépendante, éventuellement à la demi-journée, à

jeune employée

habile sténodactylo, connaissant l'allemand, l'anglais et le français. Rémunération en rapport avec les connaissances.

Offres sous chiffres J. C. 3397 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de la région de Neuchâtel engage une

JEUNE EMPLOYÉE DE BUREAU

intelligente et ayant initiative. — Faire offres avec prétentions de salaire, copie de certificats, curriculum vitae, sous chiffres E. G. 3439 au bureau de la Feuille d'avis.

Ouvrière

pour petits travaux sur machines. Semaine de 5 jours. Place stable.

Se présenter à Plastiglas, rue de la Côte 125, Neuchâtel. Tél. 5 28 76.

Nous recherchons des

ouvriers

de nationalité suisse, pouvant effectuer des travaux mi-lourds. Prière de se présenter pendant les heures de travail ou d'adresser une offre écrite à Chocolat Suchard S. A., Neuchâtel-Serrières.

On cherche pour tout de suite

SOMMELIÈRE

Restaurant Métropole, Neuchâtel, tél. 5 18 86.

IMMEUBLES

Particulier cherche terrain à bâtir

pour la construction d'une villa, entre Auvener et Serrières. Faire offres sous chiffres A. C. 3441 au bureau de la Feuille d'avis.

Neuchâtel et environs

On cherche villas locatives, terrains pour villas et locatifs. — M. Matile, Venelle 16. Tél. 8 10 44, Peseux.

A vendre parcelles de terrains

à 10 fr. le m² au Val-de-Ruz, eau, égouts, électricité, téléphone. On construit à bon marché. M. Matile, Venelle 16, Peseux, tél. 8 17 44.

A vendre, en Valais, pour raison de santé, un ancien et important

commerce de fruits

avec immeuble et tout le matériel d'exportation. Ecrire sous chiffres P. 9704 S. à Publicitas, Sion.

A vendre au Val-de-Ruz

rue très étendue, maison neuve de 4 pièces, garage et 1030 m² de terrain, près de la forêt et du village, tout confort, au prix unique hypothéqué : 40.000 fr. à verser : 25.000 fr. M. Matile, Venelle 16, Peseux, tél. 8 17 44.

A LOUER

A louer immédiatement ou pour date à convenir, à proximité de la place Pury,

DEUX CHAMBRES

à l'usage de bureaux, atelier, etc. — Etude Clerc, notaires, 4, rue du Musée. Tél. 5 14 68.

GARAGE

à louer, quartier de la Favarge. — Téléphoner au 5 76 71.

A louer dans un quartier tranquille, avec une très belle vue,

appartement

moderne, complètement meublé, 2 chambres + cuisine. Tout compris 270 fr. Libre dès le 1er août. — Adresser offres écrites à C. E. 3448 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer dans localité ouest de Neuchâtel,

villa familiale

5 pièces, bains, central, garage et jardin. — Faire offres sous chiffres P. G. 3376 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à personne seule, pour le 1er septembre ou éventuellement plus tôt, près de la gare et du centre, un

petit logement meublé

(un studio, cuisine et salle de bains). Prix : Fr. 150.—, chauffage et lumière non compris. — Adresser offres à case postale 31190, Neuchâtel.

Lignièrès

A louer logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, jardin. Libre dès le 1er août 1960. Tél. (038) 7 98 69.

CHAMBRES

Grande chambre à louer pour monsieur. — Mme Gobat, Beaux-Arts 7.

PENSIONS

On cherche chambre avec pension complète dans bonne famille pour garçon de 10 ans et demi, dont les parents sont à l'étranger. Vie de famille et surveillance des devoirs désirés. — Adresser offres écrites à K. M. 3451 au bureau de la Feuille d'avis.

Quartier de l'Université

En septembre on prendrait encore un étudiant dans une petite pension soignée. Adresser offres écrites à F. H. 3448 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

On cherche à louer

appartement

de 2 ou 3 pièces à Neuchâtel ou aux environs pour le début de septembre. Tél. 7 17 02 après 19 heures.

Jeunes mariés cherchent pour le 24 septembre,

appartement

de 2 ou 3 pièces, avec confort, en ville ou aux environs. — Adresser offres écrites à C. V. 3408 au bureau de la Feuille d'avis.

MIGROS I

Nous demandons pour nos différents magasins,

VENDEUSES

possédant quelques années de pratique, sachant bien calculer, ayant de l'initiative. Personnes actives, propres et de confiance.

Nous offrons : places stables, bien rémunérées. Deux demi-jours de congé par semaine, caisse de retraite.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétention de salaires à

Société coopérative MIGROS NEUCHÂTEL

Dépt de vente et du personnel Rue de l'Hôpital 16, Neuchâtel.

NEUCHÂTEL

La BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

à quelques places intéressantes à repourvoir dans son siège central par suite de décès et de mise à la retraite.

Les personnes (hommes ou demoiselles) que ces places d'avenir avec caisse de retraite peuvent intéresser et qui disposent d'une formation bancaire ou d'employé de commerce et d'administration ou d'un certificat d'une école de commerce, sont priées d'envoyer leur postulation manuscrite, avec curriculum vitae à

DIRECTION CENTRALE A NEUCHÂTEL

Lire la suite des annonces classées en septième page

LA PLUS FORMIDABLE VENTE FIN DE SAISON

OFFICIELLEMENT AUTORISÉE

Nos super-soldes de jeudi

Encore environ 800

ROBES D'ÉTÉ

l'une plus jolie que l'autre. Soldées à des prix exceptionnels

Valeur	129.-	98.-	89.-	79.-	49.-
SOLDÉ	60.-	50.-	40.-	30.-	20.-

POUR DAMES FORTES

ROBES en superbes imprimés, tailles 46 à 50

Valeur jusqu'à	129.-	98.-	69.-	39.-
SOLDÉ	50.-	40.-	30.-	20.-

ROBES couture

indispensables pour vos soirées de vacance

Valeur	298.-	189.-	159.-
SOLDÉ	100.-	80.-	60.-

Encore

50 pantalons

longs pour dames, fin de série
tailles 42 à 48, noir, vert, bleu, gris
et fantaisie

Valeur	35.-	22.-	15.-
SOLDÉ	15.-	10.-	5.-

Indispensables pour le camping

Blousons imitation cuir **10.-**

Valeur 35.-

SOLDÉ



Jaquette, blouse et jupe

Valeur jusqu'à

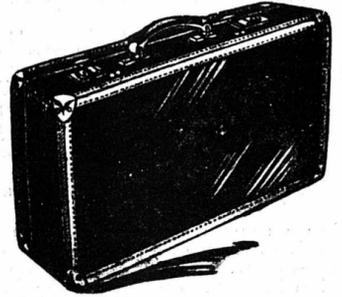
179.- 129.-

SOLDÉ

60.- 50.-

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Pour vos vacances



VALISES

à bon marché

Profitez de nos

SOLDES

(Vente autorisée)

BIEDERMANN
NEUCHÂTEL

Une affaire

Confiez vos réparations de PENDULES



avec tête mobile, protège-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans), Fr. 150.-, port compris. — W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

à l'atelier spécialisé

PAUL DUVOISIN

Colombier

Avenue de la Gare 8 - Tél. 6 37 47

Pendules neuchâteloises et horloges anciennes ou modernes
Nous nous rendons à domicile partout

Avez-vous songé à tout ce dont vous avez besoin pour passer d'agréables vacances...



Une visite auprès du spécialiste de l'optique et de la photo s'impose

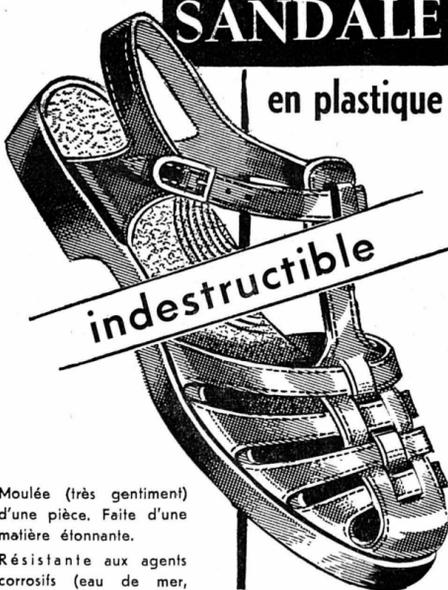
Photo - OPTIQUE - Ciné

Rebus
Opticien diplômé - Fbg Hôpital
NEUCHÂTEL
"sous les Arcades"

Bata

SANDALE

en plastique



indestructible

Moulée (très gentiment) d'une pièce. Faite d'une matière étonnante.

Résistante aux agents corrosifs (eau de mer, huiles, acides).

D'une souplesse extrême.

D'un entretien facile: il suffit d'une eau savonneuse froide pour en conserver la fraîcheur.

Livrable en ivoire, beige, rouge et transparent.

Depuis

3⁵⁰

dans les grandeurs 23-45

Bata

Fabriques de chaussures à Mœhlin
NEUCHÂTEL, 2, faubourg du Lac

Placez votre capital en valeurs

Représentation générale remet à personne sérieuse des automates à musique déjà placés dans restaurants et cafés.

Bon placement de capital ou gain accessoire.

Capital requis: Fr. 4000.- et plus.

Les intéressés reçoivent tous les détails nécessaires chez: WORLD MUSIC, CASE POSTALE, ZÜRICH 40, ou téléphoner à la succursale de Lausanne (021) 26 95 55.

STORES à lamelles
Ch. Borsay
Tél. 5 34 17

Belle maquette à vendre

à l'imprimerie de ce journal

A vendre
bois de chauffage
5 fr. le sac. Tél. 8 23 43.

Occasions à vendre

Une douche complète employée une année, à l'état de neuf; un réchaud électrique 2 plaques, avec couvercle complètement émaillé blanc, marque «Jura», force courante; une petite armoire bon marché. Tél. 6 76 04.

De la très belle CÉRAMIQUE en solde

VASES A FLEURS forme moderne	3.-	5.-	7.-	10.-
CACHE-POT	3.-	4.-	5.-	7.-
COUPE A FRUITS	2.-	3.-	4.-	



Des occasions exceptionnelles pour tous les ménages

Articles et documents

Dans les jardins somptueux de l'île de Mainau

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'île de Mainau a reçu son nom des moines de Reichenau et des chevaliers de l'ordre Teutonique. Ce sont eux qui, il y a bien longtemps, s'inspirant de la richesse et du climat privilégié de l'île, l'ont appelée « Maien Aue », soit « Mai fleuri ». Et il faut reconnaître que cette terre fait honneur à son nom. Fleurie, elle l'est du printemps à l'automne. Sous la première chaleur du soleil déjà, crocus, jacinthes, narcisses font leur apparition, annonçant les tulipes qui (au nombre de 500.000, nous a-t-on dit) envahissent littéralement l'île de leurs accords de couleurs, harmonieusement disposés qu'elles sont par une armée de maîtres jardiniers.

Le vide qu'elles créent en se fanant est immédiatement compensé par une autre légion, celle des iris, tandis qu'ailleurs, sur une magnifique terrasse dominant le lac, la roseraie, vraie reine du parc, se met à fleurir.

Et partout des végétaux rares, dont nous ignorons les noms, s'éparpillent dans les massifs et à l'ombre des arbustes. Et que dire des arbres ! Orangers et citronniers, bananiers et palmiers-dattiers se profilent sur le bleu du ciel et du lac, ne cédant la place qu'aux cèdres du Liban ou aux séquoias de Californie. Et puis, il y a l'arbre impérial du Japon et les bougainvillées du Brésil... L'île décidément semble jeter son défi au soleil dont elle exige des ardeurs tropicales. Et parmi ces feuillages majestueux et ces gazons soignés, on découvre soudain les façades rose-ocre et jaune pâle du beau château baroque des Chevaliers teutoniques.

xxx

Car ce parc, qui semble parler d'éternité, n'existe que depuis cent ans. Au moyen âge l'île appartenait à l'abbaye bénédictine de Reichenau. Mais au XIII^e siècle, l'un des vassaux de l'abbaye étant entré dans l'ordre des Chevaliers teutoniques, Mainau devint propriété et commanderie de l'ordre. Elle fut au début du XIX^e

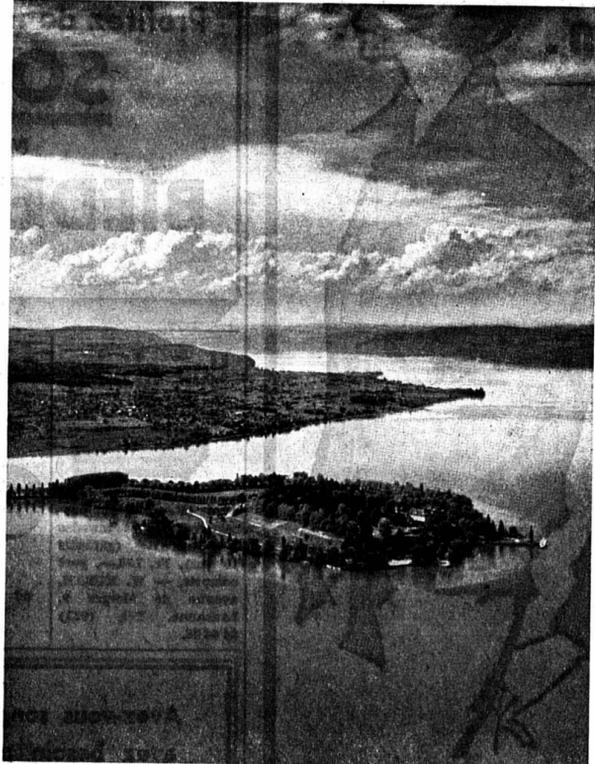
siècle réunie au futur grand-duché de Bade, changea encore quelquefois de propriétaire jusqu'à ce que le grand-duc Friedrich I^{er} décidât d'en faire sa résidence d'été. Et c'est lui qui créa le parc maintenant centenaire.

Le seigneur actuel de Mainau est le comte Lennart Bernadotte, neveu du roi de Suède (et héritier de la princesse Victoria de Bade, qui fut reine de

Suède). Amoureux de son île qu'il appelle son paradis, le comte Bernadotte a su adoucir le style des anciens jardins en créant les fameux parterres de fleurs qui, du printemps à l'automne, ravissent les milliers de touristes venant chercher sur l'île les joies d'une flânerie esthétique autant que délassante.

Françoise FROCHAUX.

(A suivre.)



L'île de Mainau : une perle du lac d'Überlingen

Revue économique LE TEMPS DU DÉSORDRE

On connaît le mot si profond de Goethe : « Ce n'est pas le désordre qui m'étonne, c'est l'ordre » et on lui donnera de frappantes applications en cet été de l'an de grâce 1960 où s'accroissent ces « conséquences », fruits amers des erreurs qui jalonnent l'histoire de la civilisation occidentale au cours d'un demi-siècle riche en guerres, en révolutions et en abandons de toutes sortes.

Le flambeau de la civilisation

On apprenait naguère sur les bancs de l'école, et même sur ceux de l'école du dimanche, que le Blanc, porteur du flambeau d'une civilisation supérieure, fille de la Grèce, de Rome et du christianisme avait pour mission de faire rayonner cette civilisation sur la terre entière et, par son travail, son esprit de conquête et son courage de dompter les forces de la nature, de braver les rigueurs des climats hostiles et aussi d'élever les peuples de couleur, enfoncés dans leur vie primitive empreinte de superstitions pour en faire des hommes libérés des contraintes d'une existence misérable. Malgré Rousseau et le mythe du « bon sauvage », le Blanc avait bonne conscience et ne doutait pas de la valeur de son œuvre civilisatrice. Missionnaires et soldats s'en allaient courageusement affronter les dangers du désert de la brousse et de la savane et ils étaient considérés unanimement comme l'honneur d'une civilisation qui ne doutait pas encore d'elle-même.

Marchands et démagogues

Faut-il dire que tout s'est gâté quand, à leur suite, les trafiquants et les marchands sont arrivés qui exploiteront avec facilité la crédulité d'indigènes brutalement mis en contact avec les biens les moins recommandables que peuvent offrir des gens avides pour lesquels le fameux mot d'ordre du mercantilisme « n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment » tenait lieu de principe et même de morale ? C'est probable, à condition de leur adjoindre les démagogues et les apprentis sorciers qui semèrent avec persévérance la graine empoisonnée des « grands principes » de la Révolution pour « libérer » des êtres primitifs et tout à fait incapables de faire le tri entre l'ivraie des idées fausses et le bon grain de la sagesse, car tout leur était ainsi dispensé en vrac, le meilleur comme le pire.

Au surplus la redoutable accélération du progrès technique n'a pas manqué non plus de compliquer les choses. L'adaptation des indigènes à une existence nouvelle conditionnée par l'extension trop rapide du développement industriel a contribué à creuser un fossé toujours plus large et plus profond entre la vie et les coutumes des tribus et celles qu'ils trouvaient là où s'installaient les Blancs. Mais ce véritable maoïsme qui consiste à amplifier, à déformer sans discernement de regrettables abus, de malheureuses discriminations et de coupables excès de la part des colonisateurs, pour employer un terme devenu tout à fait péjoratif, n'est qu'une manifestation du doute qui s'est glissé dans l'opinion occidentale. Ce doute a d'abord servi à dresser les pays colonisateurs les uns contre les autres par des accusations réciproques d'excès et d'abus dans leur domaine colonial respectif. Or, comme le disait prophétiquement Jacques Bainville en 1930 déjà : « L'idée de collaborer pour la conservation des colonies froisse beaucoup d'Anglais qui au fond d'eux-mêmes, ne consentent pas à reconnaître que la France est une grande puissance coloniale. On peut leur annoncer que ce sentiment leur passera. Les deux empires coloniaux, le leur et le nôtre, dureront ensemble ou tomberont ensemble. Il faudra tôt ou tard se conformer à cette loi. »

Trente ans plus tard en effet, la France et la Grande-Bretagne tentent avec plus ou moins de succès d'aménager tant bien que mal les débris de leurs empires dont la dislocation a été hâtée par les Etats-Unis qui, n'ayant même pas résolu la question raciale sur leur territoire, ont prétendu vouloir aider les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Océanie à se libérer de la tutelle des puissances colonisatrices européennes.

L'URSS fait son métier

Que l'URSS profite aujourd'hui largement des divisions et des faiblesses de l'Occident, il serait puéril de s'en étonner et de le déplorer. Tête, cœur et bras du communisme, le pays de Lénine, de Staline et de Khrouchtchev fait littéralement son métier qui est d'exploiter toutes les faiblesses et toutes les difficultés des nations occidentales pour détruire les structures politiques, économiques et sociales du monde libre et installer à leur place celles du communisme implacable qui a fait ses preuves de l'Oural à l'Oder en passant par la Vistule et le Danube, sans parler de la Chine et du Tibet. La coexistence pacifique ne vient qu'après l'exécution de ce programme, on en a tous les jours depuis deux mois l'éclatante confirmation.

Philippe VOISIER.

Grand savant de notre siècle LE DUC MAURICE DE BROGLIE EST MORT

Il s'était distingué notamment dans les domaines de la radio-activité, de l'ionisation des gaz et des rayons X

Le duc Maurice de Broglie, physicien, membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences et de l'Académie de marine, est décédé jeudi dernier à l'hôpital américain de Paris où il avait subi une opération.

Quelques jours auparavant, le célèbre savant, qui était âgé de 85 ans, s'était



fracturé le col du fémur en tombant de son fauteuil à son domicile parisien. L'âge du duc de Broglie avait rendu nécessaire l'intervention chirurgicale de laquelle il devait mourir.

Fils du duc Victor de Broglie, qui fut député, Maurice, duc de Broglie, était

né à Paris le 27 avril 1875. Après des études secondaires au collège Stanislas, il entra en 1893 à l'Ecole navale où il fut le condisciple de Claude Farrère.

Premières inventions

En 1914, au début des hostilités, Maurice de Broglie est mobilisé à la station de T.S.F. des Saintes-Maries-de-la-Mer. Il est ensuite attaché au service des inventions de Painlevé et est chargé de liaison avec l'armée britannique. C'est alors qu'il invente un système permettant de communiquer avec les sous-marins en plongée.

Après la guerre, le duc de Broglie abandonne le secrétariat de la Société française de physique pour poursuivre ses travaux sur les rayons X.

En 1921, il est nommé docteur « honoris causa » de l'Université d'Oxford en même temps que Clémenceau. Trois ans plus tard, les portes de l'Académie des sciences lui sont ouvertes et il devient président de la Société française de physique.

Académicien

Le duc de Broglie fonda bientôt un laboratoire privé rattaché à l'Ecole des hautes études dans lequel il contribua à la formation de nombreux savants et en particulier à celle de son frère, le prince Louis de Broglie, qui, en 1929, obtiendra le prix Nobel de physique.

En 1934, le duc de Broglie entre à l'Académie française. Professeur au Collège de France depuis 1942, il quittera ce poste en 1945 pour être nommé conseiller scientifique au commissariat à l'énergie atomique. Le duc de Broglie était l'auteur de nombreux ouvrages et mémoires sur la radio-activité, l'ionisation des gaz et la physique corpusculaire.

Vérités d'hier et d'aujourd'hui Le « régime capitaliste » continue à se bien porter

(C.P.S.) Dans une revue pour la famille de la fin du siècle dernier, on peut lire ce passage qui nous montre que si le régime capitaliste — disons plutôt celui qui est fondé sur l'économie privée — continue à se bien porter en dépit de toutes les attaques, c'est que, objectivement, on ne saurait méconnaître les avantages qu'il a apportés au monde ouvrier. « Au lieu d'empêcher la situation des prolétaires, écrit la revue en question, le capital amène progressivement la situation matérielle de l'ouvrier. Il rehausse le taux des salaires. Si l'on étudie l'histoire économique de ces cent dernières années, on découvre que les classes qui ont le plus bénéficié de la multiplication des capitaux sont celles qui se prétendent spoliées par eux. En dépit des sophismes dont se repaît leur ignorance, elles le sentent d'instinct, et c'est pour cela que les ouvriers affluent dans les pays à capitaux accumulés. Dire que ceux-ci appauvrissent le travailleur, c'est encourir le démenti des faits. »

Soixante-cinq ans ont passé depuis que ces lignes ont été écrites, et elles n'ont rien perdu de leur actualité. C'est pour cela que, dans plusieurs pays de l'Europe occidentale, les programmes des partis socialistes ont dû renoncer à prévoir la nationalisation des moyens de production, sachant fort bien que leur clientèle électorale n'aurait rien à y gagner.

En passant...

Vite, un Soft-Ice, la nouvelle glace onctueuse aux parfums délicats qui rafraîchit sans refroidir. Profitez maintenant de goûter cette nouveauté au Flash-Bar, près du Jardin anglais.

flash-bar
1, rue J.-J. Lallemand
Neuchâtel

COUPS DE CISEAUX LA LOGIQUE MÈNE LE MONDE

Le Rayon Z de l'Aurore consacre deux de ses articles à montrer les malentendus qui existent dans le monde :

- L'ancien président du Conseil Mendès-France accuse le général de Gaulle de s'être livré, en Normandie, à une sorte de détournement de popularité, en inscrivant à son compte personnel les applaudissements d'une population qui acclamait en réalité la politique de paix du parti socialiste unifié. On voit le malentendu : en criant « Vive de Gaulle ! » le bon peuple entendait rendre hommage à Mendès-France.
- En Afrique, les Congolais indépendants révoltés contre eux-mêmes exigent le départ des Belges et les empêchent de partir en bloquant les routes et les aéroports.
- Autre malentendu, dont personne ne sous-estime l'importance : M. Roger Vadim demande le divorce et emmène sa femme en voyage de noces à Biarritz.
- Khrouchtchev continue d'adresser, au nom de la coexistence pacifique, des notes menaçantes à l'univers entier sur tous les sujets concernant ou non l'U.R.S.S. Il n'en passe pas moins pour l'homme tranquille du Kremlin, par opposition aux « durs »

du parti qui n'ouvrent jamais la bouche, ni en sa présence, ni en son absence. On retrouve là avec de noirs délices le même genre de malentendu qui faisait regretter naguère aux intellectuels de gauche que Picasso, dans son portrait de Staline, n'ait pas su rendre la bonté caractéristique de l'illustre prédécesseur de Khrouchtchev.

● En Italie, le gouvernement est remplacé avant d'avoir été renversé. Le président du Conseil décide de rester au pouvoir ; son parti le félicite d'avoir pris la décision de partir. Le dernier fidèle de M. Tambroni, défenseur des bons usages républicains, porte le beau nom tragique de Lucifero ; il est monarchiste.

● Au Japon, c'est le contraire : le gouvernement est renversé avant d'avoir été remplacé. Cinquante mille personnes se sont réunies à Tokyo pour manifester contre le nouveau ministère qui n'a pas encore succédé à l'ancien.

● A Los Angeles, enfin, les démocrates acclament Stevenson et votent en masse pour Kennedy.

Cette ironie salubre est plus utile pour la compréhension des événements que maints commentaires.

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel Chevallier
LES FILLES SONT LIBRES
roman
(Edit. Flammarion)

Où est le temps des pudiques rougissements, des maigres sentimentalités, des collantes qui se décrochent derrière le crâne d'un éventail ? A notre époque, c'est le sexe faible qui attaque ; les filles, devenues « de choc », se lancent vaillamment à l'assaut de l'homme, objet de première nécessité. Elles sont devenues libres, oui, mais cette émancipation qui s'affiche avec une surprenante précocité le met-elle à l'abri de l'amour, ce grand mot dont elles veulent connaître d'abord les dessous ?

Voilà, pour l'auteur de « Clochemerle », l'objet d'une malicieuse et d'ailleurs indulgente satire qui ajoute un chapitre des plus pittoresques à l'étude des mœurs de la « nouvelle vague ».

CARNET DU JOUR

Cinéma
Rex (Théâtre) : 20 h. 15, Rue des Pécheuses.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Face à l'enfer.
Cinéo : 20 h. 30, Signé Zorro.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Duel dans la boue.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Le diable en personne.
Arcades : 15 h. et 20 h. 30, Bouche cousue.

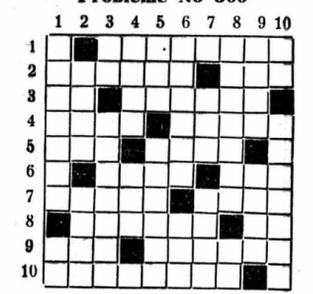
PHARMACIE D'OFFICE :
Dr M. Wildhaber, Orangerie
Dès 23 h., pour urgences seulement

Un tour de force !
Qui dit mieux ?

75 CTS
AVEC FILTRE SANS FILTRE PAPIER MAÏS
20 CIGARETTES ÉPANTANTES GOÛT FRANÇAIS
CAPORAL

MOTS CROISÉS

Problème No 309



HORIZONTALEMENT

1. Façon de tirer les cartes. — Fin d'infinif.
2. Répété, figure le pire. — Neutre.
3. Divisions de l'histoire. — Situation fâcheuse.
4. Cours d'eau. — Défrisé.
5. Dans la boîte du facteur. — Ancien officier.
6. Construisit un fameux cheval. — Tient une grande place dans le monde.
7. Consent. — Fin d'infinif.
8. Ses manifestations sont souvent bruyantes. — A souvent de mauvaises intentions.
9. Petites manifestations de joie.

VERTICALEMENT

1. Se lève au moment de la guérison. — Fin d'infinif.
2. Ni droit, ni obliq. — Contrat aléatoire.
3. Abréviation. — Compréhension de nombreuses variétés.
4. Restaure une partie supérieure du corps. — A comme emblème un taureau.
5. Patrie de Bernadotte. — Qui parle facilement.
6. Résultats de graves dégradations. — Bien féminin.
7. Cavité anatomique. — Ancien poète.
8. L'une d'elles sert à un fameux coq. — Prépotion.
9. Divisions de l'histoire. — Endroit.
10. Dieu. — Sur la table d'un dessinateur.

Solution du No 308



Demain : PLAISIR DE LIRE

RADIO

Jeu
SOTTENS ET TELEDIFFUSION
7 h., disques et conseils de saison. 7.15, informations. 7.20, joyeuse aubade. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., au carillon de midi. 12.45, informations. 12.55, Achille Christen propose... au carrefour des musiques. 13.30, compositeurs romands, avec Harry Datzner, piano. 16 h., le rendez-vous des isolés. 16.20, musique folklorique espagnole. 16.45, le folklore marocain. 17 h., la guirlande des vacances... pour les mélomanes ; en intermède : révérite musicale. 18 h., alternances... 18.30, juke-box informations. 19 h., micro-partout. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, passant par ici... et par là... 20.10, « Vieilles amours, chiffons à vendre », une pièce de Jean Grimon. 21.15, « Esther », oratorio de Haendel, avec Pierre Mollet, baryton. 22.30, informations. 22.35, jazz sur le toit de l'Europe.

Second programme
Jusqu'à 19 h., programmes de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h., émission d'ensemble. 20 h., nos amours. 20.25, sérénade. 20.50, Chicago jazz revisité. 21.30, chansons allemandes. 22 h., Hawaii Calls. Dès 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION
6.15, informations. 6.20, musique légère. 6.50, propos du matin. 7 h., informations. 7.05, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., piano. 12.20, nos compliments... 12.30, informations. 12.40, tutti frutti. 12.55, concerto pour violon et orchestre de Tchaikovsky. 14 h., pour vous, mesdames. 16 h., Ab em Bygel. 16.30, musique de chambre classique et romantique. 17.30, l'heure des enfants. 18 h., l'Orchestre philharmonique. 18.30, chronique intérieure suisse. 18.45, le Chœur d'hommes de Malers. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations. 20 h., musique populaire. 20.30, « Princesse Turandot », conte. 21.40, piano. 22.15, informations. 22.20, musique légère.

TELEVISION ROMANDE
20.15, téléjournal. 20.30, « Entre les deux », film. 20.55, Nat-Ning-Cole Show. 21.20, personnalités suisses : Hans Erni. 22 h., dernières informations.

EMETTEUR DE ZURICH
20 h., téléjournal. 20.20, « Vous pouvez m'en croire », télépièce. 21.20, programme récréatif. 21.45, téléjournal.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

PLUS TARD, SUR LA ROUTE DE XERÈS... JE ME DEMANDE OÙ SONT TOUTS CES CHEVALIERS... SANS NUL DOUTE À LA FIESTA OÙ NOUS ALLONS NOUS-MÊMES... DANS L'IMMENSE PLAINE, DE SUPERBES TOROS, INPACIFIÉS, REGARDANT LES VOYAGEURS... Soudain, l'un d'eux, irrité par l'avertisseur de la voiture, fonce sur le véhicule... Oh ! Attention ! Le toro... A SUIVRE

Copyright by Opera Mundt et Cosmopress

FIRMA / MAISON
Masserey
LINOLEUM GIUBIASCO

* Toujours à la mode, choix varié de coloris nouveaux. Prix avantageux. Jaspé, marbré, granité, ombré, super-ombré avec et sans filet. Epaisseurs : 2.0 - 2.5 - 3.2 mm.

* Un fond en linoléum incrusté Giubiasco aux teintes vives et jeunes Fr. 15.— le m² rendu posé.

* Pose en quelques heures ! Du plaisir pour 30 ans !

* A disposition : devis, échantillons. Plusieurs poseurs qui aiment leur profession et soignent les travaux de poses.

* Nos offres et renseignements sont sans engagement pour vous.

NEUCHÂTEL Tél. No (038) 5 59 12

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
AMI BIANCHI

Agencement de magasin
Menuiserie en bâtiment
Fabrication et vente de meubles en tous genres

SERRIÈRES - Neuchâtel
Tél. 5 15 52

A vendre d'occasion très beau
FRIGO 130 l.
avec compresseur, éclairage intérieur et porte à rayons. En parfait état de marche, pour la moitié du prix neuf. Téléphoner au No 8 34 48, Perrière 48, Serrières.

URGENT
A vendre une chienne, berger belge, 3 ans, avec 3 petits. Tél. 5 76 07.

Vélo de dame
à vendre, 85 fr., chez M. Benoit, avenue des Alpes 41.

Nos SUPER-SOLDES

(Officiellement autorisés)

se passent de commentaires...

Grand débarras dans notre rayon MESSIEURS



BLOUSONS

en gabardine coton No-Iron façon sport, uni ou fantaisie

Valeur ~~19.80~~
12.-

BLOUSONS

en popeline coton fantaisie très agréable à porter

Valeur ~~22.80~~
15.-

Tout doit disparaître

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

Jugez et comparez



LA STATION D'ESSENCE EST OUVERTE A NEUCHÂTEL
55 AVENUE DES PORTES-ROUGES



NORMALE .40

SUPER .44

DIESEL .35

HEURES D'OUVERTURE 7 H. 30 - 12 H. 15 / 13 H. 30 - 19 H. DIMANCHE : FERMÉ

DEMANDEZ NOS EXCELLENTES HUILES A MOTEURS



FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

RIVAGE DU PACIFIQUE

par Edmond ROMAZIERE 40

« Ceci dit, nous n'en faisons pas davantage et si, pour les nations organisées, le coup est parfaitement honnête, devient-il coupable parce que nous nous ne sommes pas investis de mandats, que nous n'avons pas mené de campagnes électorales pour nous faire officiellement des voleurs ?... Viens avec nous, Enrique. Tu seras riche. Ce sont des artistes comme toi qu'il nous faut pour le dessin, pour la gravure. »

— Le bandit ! machonna Crapotte.

— Il ajouta : « D'ailleurs, tu aurais tort de refuser. Ou tu nous dénonces et tu envoies ton propre oncle à l'ombre, avec un petit rajaillement sur ta famille ; ou tu te tais, et alors, tôt au tard, retiens-le... de gré ou de force... tu seras des nôtres... »

Comprenez-vous, grand-mère, que j'aie pu voir rouge quand on me parlait de cet homme ?

La vieille femme demanda, d'une voix glaciale : — Est-il arrêté ?

— Non. Je n'en sais rien. Je ne l'ai pas laissé continuer. Je lui ai

envoyé mon poing dans la figure et il est allé rouler dans le ruisseau ! Car tout son boniment, il me l'avait servi dans une rue déserte. Depuis lors, j'ai toujours deviné derrière moi sa haine, l'attente du moment favorable. Il l'a eu. Comment m'ont-ils enlevé ? Un coup de matraque sur la tête, la dernière sensation qu'on vous enferme dans une couverture. Je ne me suis même pas senti emporter. J'étais évanoui. Dans l'atelier sous-marin, une conversation avec un chef. Mon refus, et tout à coup le noir. Une punition de quinze jours pour refus d'obéissance.

— Vous devrez reconnaître la bonté céleste, dit Crapotte, en montrant beaucoup de compréhension, de bonté, d'indulgence. Votre bonheur retrouvé doit payer son tribut.

— Que voulez-vous dire ? demanda le père.

— Je ne sais rien. L'avenir nous l'apprendra. Peut-être bientôt. Tout ce que je vous demande, c'est de vous souvenir que votre fils était condamné, qu'il a été sauvé... qu'il a le droit d'être heureux.

Comme personne ne répondait, parce que personne ne pouvait comprendre, il reprit en riant : — Je n'ai pas encore, et j'en suis heureux, l'âge d'être le père de Julien Delprat, mais comme sa famille est en France, je prends cette place.

Il se tourna vers Mme Gardenos :

— Senora, j'ai l'honneur de vous demander pour mon ami la main de votre fille Dolores.

— Elle partirait pour la France ?

— C'est à craindre, mais vous iriez là-bas ! Elle reviendrait ! Et qui sait si un jour son mari ne trouverait pas ici une situation exceptionnellement brillante.

Dolores tomba dans les bras de sa mère, alors qu'elle aurait voulu être serrée par ceux de Julien.

Dans la vie, il est difficile d'avoir exactement ce qu'on souhaite !

— Il me reste encore une requête à vous adresser, senora, termina Crapotte. Je vous demande l'autorisation d'emmener demain Dolores et Enrique à Mexico.

— Demain !

— Madame nous accompagnera, dit-il en se tournant vers la grand-mère qui pinçait déjà les lèvres. Dolores doit une visite à son ministre pour lui présenter sa démission. Enrique... doit m'accompagner à la police. Vous devez comprendre que sa déposition est essentielle.

Son mensonge passa sans difficulté.

CHAPITRE XXV
Explications à moitié connues

Son excellence Juan Migalquez resta seul dans son vaste cabinet avec Crapotte et Julien. Il fumait, le coude sur le bureau, dans une attitude assez paresseuse, qui le reposait de sa contrainte pendant le

travail, même vis-à-vis de ses secrétaires. Il regarda Delprat.

— Somme toute, dit-il, vous apportez ici du bien et du mal.

— J'espère que le bien emporte son plateau de balance ? répondit le jeune savant.

— Oui ! C'est entendu ! Tout ceci n'empêche pas que vous m'enlevez ma meilleure sténographe.

Un geste du ministre balaya Dolores de la conversation.

— L'important, c'est que vous ayez mis au jour cette machination de fausse monnaie. Plus de quinze pays lançaient leurs plaintes dans des centaines de journaux.

— Et j'avais été chargé, par un organisme de police international, de chercher cette bande. Je soupçonne d'ailleurs cet organisme d'avoir engagé une dizaine d'autres détectives qui se sont lancés sur des traces diverses. Je ne les ai jamais rencontrés sur le chemin que j'avais choisi.

— Un peu par logique... Très peu ! Un peu par intuition, à cause du document que j'avais trouvé sur un Allemand.

— Ceci risquait de ne vous conduire à rien.

— Je ne le sais que trop ! Mon ami ne me faisait pas du tout confiance. Mais le fait que le Mexique se trouvait à peu près au centre du cercle de pays dans lesquels on écoulait les faux billets de banque m'avait paru assez intéressant. Car il y avait le transport. Que tous

ces billets sortissent d'une même usine, cela ne faisait pour moi aucun doute... Arrivé ici, je me livrai au hasard.

— Pas tout à fait, puisque vous vouliez tout de suite retrouver l'employé mexicain de l'ambassade d'Allemagne.

— Surtout à cause de Julien Delprat ! Parce qu'il s'agissait de la science qui l'emballait et va être le début de sa carrière. Mais aussitôt, que de petits faits, de menues observations !

— J'en aimerais le détail.

— Nous arrivons chez cet employé. Il nous apprend qu'on a voulu, à diverses reprises, perquisitionner officiellement chez lui. Il nous promet des révélations pour le lendemain, contre une somme à débattre. Il cherche le double du document et s'aperçoit qu'on le lui a volé.

— En effet...

— Lorsque nous arrivons le lendemain matin, nous le trouvons assassiné. On arrête le concierge... A propos de celui-ci...

— J'ai signé sa mise en liberté dès que j'ai reçu votre télégramme.

— Merci. Or, sous un meuble, je trouve un billet anglais. Il était faux. Pouvais-je encore douter ? Qui pouvait avoir été averti d'un danger prochain ? Je ne me suis rappelé que, la veille au soir, nous avions pour voisin, au restaurant, un homme curieux qui s'était présenté, nous avait invité chez lui. Et j'avais

parlé un peu haut, avec trop de confiance.

— Cela vous apprendra.

— Hélas ! non, Excellence ! Puisque cela m'a servi ! Le concierge avait été placé dans un grand magasin comme garde de nuit. J'ai eu la curiosité de savoir qui l'avait assigné sur le même banc que lui, au Paseo, ou à l'Alameda. Et celui-là était justement celui qui m'avait parlé au restaurant.

— En effet, la chaîne commençait à se souder, admit le ministre.

— Dès lors, j'ai pensé qu'il serait bon de me tenir en contact avec lui. Nous lui avons fait une visite. Un homme remarquable, mais atteint d'une folie... l'amour paternel, poussé à un paroxysme que je ne soupçonnais pas possible. Capable de tout, même d'un crime de génie... car il fallait du génie pour agencer tout cela, recruter la bande, se baser sur des découvertes inouïes, dans un seul but : faire de sa fille la plus riche, la plus enviable, la plus noble... la marier à un fils de roi !

— Comme quoi, du bien découle parfois un grand mal.

— Ce qu'il ne faudrait tout de même pas faire enseigner dans les écoles. Comme j'avais mené chez lui le frère de Dolores, ce jeune artiste est tombé amoureux de la jeune fille... qui le mérite cent fois. Elle n'est pas restée indifférente. Ils se sont vus à la sortie de l'église. Le père l'a appris. (A suivre.)

JEUDI - SPORTS

RESUMONS

Le Tour de France cycliste n'a pas encore fini de faire parler de lui. Parmi les multiples classements qui ont été établis à la suite de cette épreuve, nous constatons avec satisfaction que les Suisses Gimmi et Graf figurent parmi « les plus brillants ».

Le premier à la suite de sa chevronnée solitaire dans les Pyrénées, le second à la suite de son exploit dans la course contre la montre. Après la période (déjà lointaine) des deux K, assisterons-nous à une domination des deux G ? Nous ne demandons pas mieux.

En football, Rappan a déjà préparé son plan d'entraînement pour les diverses équipes suisses. On ne peut que se féliciter du sérieux mis par l'entraîneur national à rehausser notre football.

Gstaad réunit, pendant une semaine, plusieurs des meilleures raquettes de tennis, venues dans cette localité pour disputer les championnats internationaux de Suisse. Hier, un des favoris, Sirola, a été battu d'outre-façon par un Allemand volontaire. Mais les autres concurrents encore en lice sont de classe : Fraser, Emerson, Grinda, Pietrangeli, Ayala, et chez les dames l'incomparable Maria Bueno. Il faut aller bien loin dans le passé pour voir réunis, dans un tournoi organisé dans notre pays, une si belle brochette de champions.

Ro.

Les championnats internationaux de tennis de Suisse à Gstaad

Les favoris se qualifient à l'exception de Sirola « sorti » par l'Allemand Bungert

(DE NOTRE ENVOYE SPÉCIAL)

En fin d'après-midi, alors que les nuages longtemps menaçants avaient fini par déverser une petite pluie fine sur la station de l'Oberland, Budge Patty et Jean-Noël Grinda se livrèrent, sur un court rendu glissant, à une explication qui fut sans aucun doute la plus intéressante et la plus belle de la journée.

Intéressante parce que le résultat resta longtemps incertain, chaque joueur gagnant son service à tour de rôle, jusqu'à ce que Grinda réussisse le « break » grâce à sa vélocité et à sa jeunesse. Belle, parce qu'une partie où Patty joue ne peut qu'être belle ! Quelle aisance à la volée, quel brillant et quelle astuce dans les smashes ! Toutes la gamme des coups est exposée à un public ravi, et on comprend Pietrangeli, Davies et bien d'autres qui ont tenu à demeurer sous la pluie pour assister à l'empoignade.

Au revoir M. Patty !

Mais voilà, cette gamme de coups, capable de satisfaire le plus exigeant, se déroule sur un rythme trop lent

pour qu'un bon joueur de classe internationale puisse être inquiété. C'est donc avec une certaine nostalgie que nous avons assisté à l'élimination de ce joueur de grande classe, car nous voilà désormais privés du « tennis de papa » qui conserve infiniment de charme, ainsi que l'élégant Patty nous l'a prouvé hier.

Attitude inadmissible

Tous les autres matches prévus au programme ont pu se disputer sur des courts qui « pompent » l'eau à merveille. Le matin, alors que Gandy n'éprouvait aucune peine à prendre la mesure de Paul Blondel, venu à Gstaad pendant une « heure blanche », Orlando Sirola a promené ses deux mètres avec monotonie et ennui, devant le jeune Allemand Bungert désireux de réussir une performance. Considérant qu'un séjour de vacances dans l'Oberland est sans doute plus agréable s'il n'est pas accompagné de la servitude d'une partie journalière, le géant ita-

Pietrangeli en forme

Au début de l'après-midi, Nicola Pietrangeli nous a consolés de la médiocre tenue de son partenaire, en battant un autre Allemand, Ecklebe, après une partie fort plaisante. L'Italien est manifestement en forme remarquable, et il l'a prouvé en réussissant, à coup sûr, les points indispensables. Aujourd'hui, il franchira sans doute un nouveau cap en prenant le meilleur sur le Sud-Africain Vermaak, qu'il battit l'an dernier en finale de Roland Garros. Ce Vermaak, au jeu parfois nochalant, a néanmoins battu avec facilité un des innombrables enfants de la famille Buding. Celui que nous avons vu ce printemps à Lausanne, contre Robert Haillet, était indiscutablement plus doué.

Un Suisse qui ose

Le jeune Bernois Stadler nous a réservé une heureuse surprise en offrant une belle résistance à Jacky Brichant, vainqueur de justesse d'un premier set disputé avec acharnement. Voilà enfin un jeune Suisse qui prend des risques, et ses nombreux coups payants, sur le revers portant redoublant du Belge, nous ont consolés de la défaite de Grimm contre une « promotion » italienne, répondant au nom de Guercilena et promu tête de série par le forfait de l'Espagnol Gimeno passé professionnel.

Un peu de gaieté

Alors que le sympathique Davies, toujours aussi « cogneur », ne laissait aucune chance au Cubain Garrido, nous avons vu à l'œuvre Neale Fraser, le récent vainqueur de Wimbledon, contre un Américain inconnu du nom de Bucknell. En voyant pénétrer sur le court ce joueur du dimanche, avec une démarche de canard et des « shorts » qui tombaient sur les genoux, nous avons cru à une galejode. Or ce véritable amateur, qui est employé à l'ambassade des Etats-Unis à Berne, a tout de même pris six jeux à M. Fraser, dont cinq au deuxième set ! Certes le gaucher Australien, soucieux de se régler, a perdu beaucoup de points en cherchant sa longueur, mais Bucknell n'a pas moins réussi de nombreux points pour la plus grande joie du public.

La classe de Maria Bueno

Il y avait également des dames dans cette aventure neuageuse, et finalement pluvieuse. Nous avons admiré le talent et la classe de Maria Bueno, qui vaut à elle seule le déplacement à Gstaad, et nous avons relevé, avec plaisir les progrès de Vroni Studer, qui faillit provoquer un surprise contre la meilleure joueuse australienne, Lehane, dont le revers à deux mains rappelle celui de Merlo. A propos de Merlo, notons qu'il sera opposé à Brichant aujourd'hui. Ne pensez-vous pas que cela vaut le déplacement ?

Voici les résultats :

Simple messieurs, 1er tour: Pietrangeli (It) bat Ecklebe (Al) 6-4, 6-4; Aguirre (Chil) bat Fouquier (Fr) 6-3, 6-3; Gandy (Aus) bat Blondel (E-U) 6-1, 7-5; Vermaak (Af-S) bat Albonico (It) 6-0, 6-2; Bungert (Al) bat Sirola (It) 6-0, 6-3; Guercilena (It) bat Grimm (S) 6-1, 6-8, 6-3; Brichant (Be) bat Stadler (S) 8-6, 6-3; Fraser (Aus) bat Bucknell (E-U) 6-1, 7-5; Vermaak (Af-S) bat Buding (Al) 6-4, 6-0; Emerson (Aus) bat Spitzer (S) w.o.; Grinda (Fr) bat Patty (E-U) 6-3, 6-4; Davies (G-B) bat Garrido (Cuba) 6-3, 6-4.

Quart de finale: Guercilena (It) bat Schweizer (S) 6-3, 6-2.

Simple dames, tour préliminaire: Roberta Beltrame (It) bat Eveline Scherrer (S) 6-3, 4-6, 6-4. Huitèmes de finale: Mary Hawton (Aus) bat Marie-Odile Boucher (Fr) 6-2, 6-2; Yolanda Ramirez (Mex) bat Alice Weir (S) 6-2, 6-2; Edda Buding (Al) bat Dana Wilde (Fr) 7-5, 6-1; Janine Lehane (Aus) bat Vroni Studer (S) 6-4, 7-5; Maria Esther Bueno (Br) bat Maria Ayala (Chil) 6-8, 6-1.

E. W.

Victoire des athlètes suisses à Liège



Les résultats encourageants obtenus par l'équipe suisse contre les athlètes belges et hollandais ont été favorablement accueillis. Certes, l'optimisme béat n'est pas de mise: il reste fort à faire, entre autres à récidiver le week-end prochain face à l'Autriche. Ci-dessous le recordman national Heinz Müller enlève le 100 m. en 10''6, devant le Hollandais Visser et le jeune Suisse Läng.

Nouveau détenteur du record du monde du 1000 m, L'athlète allemand Valentin disputera le 1500 m. à Rome

L'Allemand de l'Est Siegfried Valentin, qui a battu à Potsdam le record du monde du 1000 mètres en 2'' 16''7, a été emmené pendant les trois quarts de la course par ses compatriotes Sobotka et Meinel.

Dès le départ, Sobotka prit la tête et imprima à la course une allure rapide, passant au 400 mètres en 54''. Il fut remplacé par Meinel, qui passa au

800 mètres en 1'' 48''5. C'est alors que Valentin attaqua son adversaire qu'il passa peu avant la ligne droite.

Interrogé à l'issue de sa performance, Valentin (21 ans), déclara que seuls les derniers 100 mètres lui ont donné du mal. Militaire de carrière (il est lieutenant), Siegfried Valentin disputera le 1500 mètres aux Jeux olympiques.

Histoire du record du monde du 1000 mètres

2'' 32''3, Mickler (Al) 1913; 2'' 29''1, Bolln (Su) 1918; 2'' 28''6, Lundgren (Su) 1922; 2'' 26''8, Martin (Fr) 1926; 2'' 25''8, Petzler (Al) 1927; 2'' 23''6, Ladoumègue (Fr) 1930; 2'' 21''8, Harbig (Su) 1941; 2'' 21''4, Gustafsson (Su) 1946; 2'' 21''3, Aberg (Su) 1952; 2'' 21''2, Jungwirth (Tché) 1952; 2'' 20''8, Whitfield (E-U) 1953; 2'' 20''4, Boysen (No) 1953; 2'' 19''5, Noysen (No) 1954; 2'' 19''0, Boysen (No) 1955; 2'' 18''1, Dan Waern (Su) 1958; 2'' 18''0, Dan Waern (Su) 1959; 2'' 17''8, Dan Waern (Su) 1959; 2'' 16''7, Valentin (Al E) 1960.

Peu de changements contre l'Autriche

Peu de modifications ont été apportées à la sélection suisse qui rencontrera l'Autriche, durant le prochain week-end à Zurich, par rapport à celle qui a participé au match triangulaire de Liège. Une seule place reste en suspens: au 110 m. haies, pour laquelle Walter Tscudi et Fritz Vogelsang disputeront une course « de barrage » ce soir.

Voici la composition de l'équipe :

100 m.: Heinz Müller, Kurt Joho, — 200 m.: Sebald Schnellmann, Peter Laeng, — 400 m.: René Weber, Bruno Urben, — 800 m.: Christian Waegli, Josef Buchell, — 1500 m.: Johann Hiestand, Karl Schaller, — 5000 m.: Walter Vonwiller, Yves Jeannotat, — 10.000 m.: Oskar Leupi, Hans Rüditschli, — 110 m. haies: Karl Borgula, Walter Tschudi ou Fritz Vogelsang, — 400 m. haies: Bruno Galliker, Siegfried Allemann, — 800 m. steeple: Walter Kammermann, René Châtelain — Hauteur: René Maurer, Walter Brassel, — Longueur: Gustav Schloesser, Markus Bieri, — Perche: Heinrich Staub, Max Wehrli, — Triple saut: André Baenteli, Franz Rindlisbacher, — Poids: Bruno Graf, Oskar Steiner, — Disque: Mathias Mehr, Fritz Bernhard, — Javelot: Benno Bischof, Heinz Schneeburger, — Marteau: Hansruedi Jost, Roger Veiser (capitaine), — 4 x 100 m.: Joho - Schnellmann - Laeng - Müller, — 4 x 400 m.: Urben - Weber - Zaugg - Waegli.



CHAMONIX. — Le slalom spécial du 3me trophée du tunnel du Mont-Blanc, organisé dimanche 24 juillet sur les pentes de la Flégère, près de Chamouix, réunira 50 concurrents. L'engagement des meilleurs spécialistes français est assuré, de même que celui des skieurs suisses suivants: Fuchs, Gertsch (Wengen), Simon Biner, Robert Biner, Alois Perren (Zermatt), Stern, Stauffer, Mounier, Kohler, Rouge et Michel Rey (Genève).

Ecrivez-vous aussi avec un Pelikan ?

Un jeune s'est révélé dans le Tour de France cycliste 1960

Battistini est-il le successeur tant attendu de Bartali et de Coppi

Le cyclisme italien est vraiment comblé. Il a retrouvé cette saison Gastone Nencini, qui a remporté le 47me Tour de France, après avoir terminé second derrière Anquetil au Tour d'Italie, et surtout il a découvert un jeune talent auquel un bel avenir semble promis: Graziano Battistini.

Battistini a accumulé les exploits dans ce Tour, démontrant que ses qualités étaient diverses. Il a remporté deux étapes, une de plat (à Angers) et une de montagne (à Briançon), il a pris la troisième place du classement du meilleur grimpeur, il a terminé à une très honorable cinquième place contre

Palmarès flatteur

Comme amateur, il gagna notamment le Prix de la Spezia en 1956 et 1958, et la « Roue d'Or » en 1957. Passé professionnel en 1959, il se classa septième du Tour d'Italie, onzième du Tour d'Emilie et cinquième du Tour du Tessin.

Cette année, ses principales performances furent les suivantes: cinquième de Milan - Turin, neuvième du Tour de Sardaigne, dixième de Gènes - Rome, quatrième du Tour de Campanie, vainqueur de la première épreuve du Grand Prix de l'Union vélocipédique italienne et vingtième du Tour d'Italie. Dans cette dernière épreuve, il eut sans doute remporté la vingtième étape s'il n'avait fait une chute terrible. Le visage en sang, Battistini termina toutefois second de cette étape derrière l'Irlandais Seamus Elliott. Il porte encore sous la pommette gauche les marques laissées par cette chute.

A n'en pas douter, Graziano Battistini est un « puncheur » qui sait aussi encaisser !

Le programme des 8mes de finale

Les huitièmes de finale se dérouleront aujourd'hui. En voici le programme: Fraser - Maggi; Merlo-Brichant; Davies-Bungert; Emerson-Grinda; Ayala-Contreras; Candy-Aguirre; Vermaak-Pietrangeli.

La huitième partie, opposant Guercilena au jeune Suisse Schweizer, a été disputée hier, en fin d'après-midi, et elle est revenue à l'Italien.

Relisons que ce huitième de finale aurait dû logiquement opposer l'Espagnol Gimeno à l'Anglais Becker, mais tous deux ont dû déclarer forfait.

lien s'est fait battre à plate couture en l'espace de quarante minutes. Cette attitude n'est guère admissible pour un finaliste de la zone européenne de coupe Davis, et elle est d'autant plus navrante qu'elle témoigne d'un manque évident de courtoisie à l'égard de son adversaire. Battre Sirola après trois sets acharnés, cela doit faire plaisir, mais accablé, à corps défendant, un « caducé » de 6-0, 6-3, voilà qui doit laisser un arrière goût assez amer.

Gimmi et Graf bien placés

Le journal français « Paris-Jour » vient de publier un intéressant classement des coureurs du Tour. Voici son avis :

A LEUR PLACE, SELON TOUTE LOGIQUE: Nencini, Adriaenssens, Junkermann, Planckaert.

MIEUX QUE PRÉVU: Battistini, Mastrotto, Pambanco, Rohrbach, Manzanéque.

DECEPTIONS: Baldini, Bahamontés, Brankart, Janssens, Forrester, Vermeulin, Pipelin et aussi Dotto, marqué par son Dauphiné victorieux.

LES PLUS BRILLANTS: Graczyk (4 étapes), Battistini (souvenir Coppi), Massignan (premier en haut de l'Izoard et meilleur grimpeur), Gimmi, Graf, Manzanéque, Mastrotto (deuxième contre la montre).

LES PLUS BELLES CONFIRMATIONS REGIONALES: Rohrbach, Beuffeuil, Debuhout, Milet et aussi Grossard (trop intermittent), Le Menn.

LA PLUS SURE AFFIRMATION REGIONALE: Viot.

la montre à Besançon et s'est hissé au second rang du classement par points. Tout cela lui a valu la deuxième place au classement général final. Pour un début, on ne pouvait certes demander mieux !

Comment prépare-t-on les épreuves d'athlétisme des prochains Jeux ?

L'Italie, et c'est compréhensible, tentera de présenter une équipe nationale aussi forte que possible aux prochains Jeux. Il y a là une question de prestige et le public italien ne pardonnerait pas à ses vedettes de l'athlétisme une quelconque contre-performance.

Si les progrès ont été très rapides depuis peu, on le doit tout d'abord à un grand connaisseur d'hommes, l'entraîneur Oberwieser. Ce dernier, tout en se montrant exigeant, a su faire rendre ses athlètes et ceux-ci vont d'exploits en exploits. Sans concurrencer le « calcio » ou les Nencini et Baldini, chaque Italien connaît les noms de Berruti, Mazza, Meconi et Consolini.

Berruti candidat à une médaille

Dans les épreuves de sprint, la grande vedette s'appelle Berruti dont les récents temps réalisés (10''2 et 20''8) font bien augurer de ses ambitions olympiques. Cet athlète est d'ailleurs le seul en Europe à avoir battu le prestigieux Norton la saison dernière; on doit donc le compter parmi les plus sérieux candidats à une médaille.

Si le demi-fond italien a perdu de sa célébrité depuis la retraite de Lanza, il n'en reste pas moins que des éléments de valeur se découvrent. Baraldi et surtout les deux coureurs Mazza et Svava sont arrivés récemment au premier plan de l'actualité.

Quatrième Olympiade pour Consolini

C'est toutefois parmi les lanceurs que nous trouvons les meilleurs éléments: le célèbre discobole Consolini va disputer à Rome sa quatrième Olympiade! Lievore (plus de 81 m. au javelot) et Meconi (18 m. 48)

TENNIS

Au championnat américain sur terre battue

Un inconnu bat Bob Mark

Au deuxième tour du 50me championnat américain de tennis sur terre battue, qui se déroule à Chicago, une grosse surprise a été enregistrée.

Il s'agit de la défaite par 3-6, 2-6, du jeune Australien Bob Mark, 2me tête de série du championnat, par un Américain inconnu John Powless. Ce dernier classé 44me joueur américain cette année, s'est montré beaucoup plus régulier que Mark et a fait le minimum d'erreurs, tandis que l'Australien était manifestement moins à l'aise sur terre battue.

Par ailleurs, les « ténors » ont franchi sans difficulté le cap du 2me tour, McKay ayant battu Jim Tatthersall par 6-4, 6-3, Bartzan battant Ronnie Fisher par 6-0, 9-7, et Earl Buxholz vainquant Marty Reissen par 6-2, 6-2, pour ne citer que les résultats les plus marquants.

Garage du Littoral - Neuchâtel



Garage du Littoral - Neuchâtel

En Italie

au poids) ont d'excellentes chances d'atteindre la finale.

En conclusion, l'Italie va confirmer aux Jeux la magnifique progression qu'elle enregistre depuis peu. Il est vrai que l'athlétisme se pratique dans les écoles primaires déjà; on comprend dès lors que les progrès soient si spectaculaires !

N. R.

A COUPS DE POINGS

● A Toronto, l'ancien champion olympique des poids lourds, Peter Rademacher, a battu nettement aux points en dix reprises le champion canadien George Chuvalo.

Les quelques 3000 spectateurs frissonnant dans l'air frais du soir — le combat avait lieu en plein air — ont vu leur champion dominé de bout en bout du combat. Chuvalo fut notamment groggy debout au 9me round, mais réussit quand même à terminer debout.

● A North Miami (Floride), devant un nombreux public, le poids moyen Chico Vejar a battu Tony Negro par arrêt du médecin, au 4me round de leur combat prévu en dix reprises.

Vejar, plus précis et puissant, malmena sérieusement son adversaire. Au cours de la 3me reprise, Negro fut envoyé au tapis pour 7 secondes à la suite d'un crochet droit à la face suivi d'un gauche au menton. Saignant abondamment d'une profonde coupure à l'arcade gauche, il attendit péniblement la fin de la reprise, mais le médecin lui interdit de poursuivre le combat.

● Le champion du monde des poids mi-lourds entre le tenant du titre Archie Moore et le champion d'Europe, l'Allemand Erich Schoepner, qui devait avoir lieu à Toronto le 6 août prochain, a été ajourné.

● Pour son prochain combat, Sonny Liston rencontrera Eddie Machen en un match prévu en dix reprises, à Seattle, le 7 septembre. Liston fait de plus en plus figure de prétendant au titre mondial des poids lourds, détenu par Floyd Patterson, depuis sa victoire fulgurante sur Zora Foley.

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● La radio nord-coréenne annonce qu'à Pyongyang, devant de nombreux spectateurs, l'équipe de football de Dynamo de Berlin-Est a été battue par 1-0 par une sélection du centre d'entraînement sportif nord-coréen.

Les footballeurs est-allemands vont disputer encore plusieurs rencontres en Corée du Nord.

● Avant d'affronter le 29 août à Tokyo le boxeur japonais Tetsuya Nomura, le champion mondial des poids plumes, mettra à l'épreuve sa mâchoire devant le Texan Frankie Valdez. On se souvient que Moore eut la mâchoire fracturée en mars dernier à Caracas. Il est maintenant bien guéri.

En Italie

au poids) ont d'excellentes chances d'atteindre la finale.

En conclusion, l'Italie va confirmer aux Jeux la magnifique progression qu'elle enregistre depuis peu. Il est vrai que l'athlétisme se pratique dans les écoles primaires déjà; on comprend dès lors que les progrès soient si spectaculaires !

N. R.

A COUPS DE POINGS

● A Toronto, l'ancien champion olympique des poids lourds, Peter Rademacher, a battu nettement aux points en dix reprises le champion canadien George Chuvalo.

Les quelques 3000 spectateurs frissonnant dans l'air frais du soir — le combat avait lieu en plein air — ont vu leur champion dominé de bout en bout du combat. Chuvalo fut notamment groggy debout au 9me round, mais réussit quand même à terminer debout.

● A North Miami (Floride), devant un nombreux public, le poids moyen Chico Vejar a battu Tony Negro par arrêt du médecin, au 4me round de leur combat prévu en dix reprises.

Vejar, plus précis et puissant, malmena sérieusement son adversaire. Au cours de la 3me reprise, Negro fut envoyé au tapis pour 7 secondes à la suite d'un crochet droit à la face suivi d'un gauche au menton. Saignant abondamment d'une profonde coupure à l'arcade gauche, il attendit péniblement la fin de la reprise, mais le médecin lui interdit de poursuivre le combat.

● Le champion du monde des poids mi-lourds entre le tenant du titre Archie Moore et le champion d'Europe, l'Allemand Erich Schoepner, qui devait avoir lieu à Toronto le 6 août prochain, a été ajourné.

● Pour son prochain combat, Sonny Liston rencontrera Eddie Machen en un match prévu en dix reprises, à Seattle, le 7 septembre. Liston fait de plus en plus figure de prétendant au titre mondial des poids lourds, détenu par Floyd Patterson, depuis sa victoire fulgurante sur Zora Foley.

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● La radio nord-coréenne annonce qu'à Pyongyang, devant de nombreux spectateurs, l'équipe de football de Dynamo de Berlin-Est a été battue par 1-0 par une sélection du centre d'entraînement sportif nord-coréen.

Les footballeurs est-allemands vont disputer encore plusieurs rencontres en Corée du Nord.

● Avant d'affronter le 29 août à Tokyo le boxeur japonais Tetsuya Nomura, le champion mondial des poids plumes, mettra à l'épreuve sa mâchoire devant le Texan Frankie Valdez. On se souvient que Moore eut la mâchoire fracturée en mars dernier à Caracas. Il est maintenant bien guéri.

NOUVELLES BREVES

● En championnat de water-polo de ligue nationale, le S.K. Horgen a battu Red Fish Neuchâtel par 6-1.

● Roger Rivière, qui se remet lentement de son terrible accident du Tour de France cycliste, quittera prochainement la clinique de Montpellier, où il était hospitalisé, pour le centre de rééducation de Limalou-les-Bains. Le voyage se fera par hélicoptère.

● L'épreuve de demi-fond, organisée le 28 juillet au vélodrome de Zurich-Oerlikon, réunira les stayers suivants: Timoner (Emp., champion du monde), Marsell (Al., champion d'Europe), Bucher (S), Verchueren, De Paep (Be), Musone (It), Retrain (Fr), Simic (Aut), Gallati, M. Meier, O. von Büren et Wickhalder (S). En outre, le programme comprendra les revanches des championnats suisses sur piste et le championnat national par équipes contre la montre.

MARCHE

Des soldats suisses au concours de Nimègue

Un train spécial partant de Bâle conduira à Nimègue 500 soldats suisses participant au 4me concours international de marche organisé par la fédération néerlandaise pour l'éducation physique, et qui durera du 26 au 29 juillet. Le détachement suisse, composé d'hommes de tous grades de toutes les armes et de toutes les régions du pays, sera dirigé par le colonel Lüthy, chef de section au département militaire fédéral. 28 sociétés sont représentées; en premier lieu, la société suisse des sous-officiers. La moitié des participants parcourra chaque jour 40 km. avec 10 kilos de paquetage, l'autre moitié 50 km. sans paquetage.

Le concours de Nimègue réunira 15.000 participants, dont 10.000 étrangers de dix pays.

FOOTBALL

La préparation des équipes suisses

Karl Rappan, en collaboration avec l'A.S.F., a établi de la façon suivante le programme des sélections nationales suisses pour l'automne 1960:

Mercredi 7 septembre: match d'entraînement de l'équipe A et de l'équipe des espoirs. Mercredi 21 septembre: même programme. Mardi 27 septembre: match d'entraînement de l'équipe A et de l'équipe B. Mercredi 28 septembre: match international Autriche - Suisse des espoirs à Vienne. Mercredi 12 octobre: match international Suisse - France à Bâle et matches d'entraînement pour les équipes B et des espoirs. Mercredi 9 novembre: matches d'entraînement pour les trois sélections. Du 13 au 19 novembre: camp d'entraînement de l'équipe nationale à Macolin. Dimanche 20 novembre: match international Belgique - Suisse à Bruxelles (éliminatoire de la coupe du monde) et matches d'entraînement pour l'équipe B et les espoirs.

RINK-HOCKEY

L'équipe suisse prépare son départ pour Rome

A la suite des enseignements donnés par les finales du championnat suisse de série A, le joueur Locher (Rotweiss Wettingen) a été sélectionné pour faire partie de l'équipe suisse en vue des Jeux olympiques.

Avant son départ pour Rome, qui est fixé au 22 août, l'équipe suisse sera réunie dans un camp d'entraînement, à Genève, du 19 au 21 août. Enfin, elle disputera une ultime rencontre de préparation à Rome, le 24 août, contre la formation nationale française.

● Participant à une réunion internationale d'athlétisme à Helsinki, le Polonais Janusz Sidlo a lancé le javelot à 80 m. 98.



« CONDUIRE ENCORE MIEUX ! »

L'école de perfectionnement de l'Automobile Club de Suisse vous apprendra à réagir correctement dans les situations critiques

L'école sera à Bienne du 2 août au 3 septembre 1960

Cours complet (5 leçons) : Fr. 80.— pour membres de l'ACS
Fr. 85.— pour non-membres

Nombre de places limité. Inscrivez-vous le plus tôt possible !

Renseignements et inscriptions :

ACS, section Seeland-Jura
c/o Banque cantonale de Berne, agence de Bienne (032) 281 21

Avant de partir en vacances, les voyageurs peuvent...



- se procurer à nos guichets, aux meilleures conditions : des billets de banque étrangers des chèques de voyage et lettres de crédit des bons d'essence français et italiens des bons de tourisme de la Régie autonome des transports parisiens (métro et autobus)
- déposer en sécurité leurs valeurs, documents importants et objets précieux.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

SIÈGE CENTRAL : NEUCHÂTEL

Succursales : la Chaux-de-Fonds, le Locle

Agences : Cernier, Colombier, Couvet, Fleurier, Peseux, les Ponts-de-Martel, Saint-Aubin, les Verrières

Meubles antiques

Menuisier se chargerait de la réparation de meubles antiques. Tél. 6 46 87.

VACANCES HORLOGÈRES

Garage W. Christinat, à Fontainemelon
Tél. (038) 7 13 14

Mardi 26 juillet Dép. : 5 h. 30 Fr. 26.—	Chamonix - La Forclaz
Samedi 30 juillet Dép. : 5 h. Fr. 27.—	Evolène - Les Haudères
Dimanche 31 juillet Dép. : 13 h. Fr. 12.—	Lac Noir
Mardi 2 août Dép. : 6 h. Fr. 22.50	Verbier
Jeudi 4 août Dép. : 6 h. 30 Fr. 19.50	Lac Retaud (ISENAU) Le Pillon - Gruyères

Pendant les vacances horlogères, courses régulières les Hauts-Geneveys - Vue-des-Alpes - Tête-de-Ran. Départs les Hauts-Geneveys-gare 10 h. - 13 h. 50, retour dès 17 heures.
Cours spéciales pour un minimum de 4 personnes.
Prix : Vue-des-Alpes simple course Fr. 1.50, retour Fr. 2.50 — Tête-de-Ran simple course Fr. 2.—, retour Fr. 3.50.

Qui donnerait ou vendrait bon marché, à famille de 8 enfants, **poussette de sortie pour jumeaux**
S'adresser à Aides et conseils aux mères, tél. 5 42 36.

Les fameuses soies aux HALLES

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

OUVRIÈRES

habituees aux travaux fins, soigneuses et de confiance, seraient engagées.
Se présenter à Fabrique Maret, Bôle.

Importante fabrique des branches annexes de l'horlogerie cherche un

VOYAGEUR

pour visiter la clientèle étrangère. Connaissance du français, de l'allemand, et de l'anglais exigée. Prière de faire offres détaillées, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres H. J. 3444 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Je cherche place de **téléphoniste**
Faire offres sous chiffres D. Y. 3425 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

dans la soixantaine cherche place chez monsieur seul, en ville ou à la campagne. Mariage éventuel. — Adresser offres écrites à B. D. 3447 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune étudiant de l'Ecole de commerce cherche

emploi

quelconque pour les vacances d'été jusqu'au 12 septembre. S'adresser à Walter Gantenbein, c/o Mme Bourquin, Sables 51, Neuchâtel.

PROF. MÉDICALES

G.-L. Perret
MÉDECIN-DENTISTE
ABSENT
jusqu'au 19 août

Docteur Deluz
ABSENT
jusqu'au 10 août

OFFRES D'EMPLOIS

Place stable est offerte à **chauffeur-livreur**

dans commerce de la région. Faire offres sous chiffres I. K. 3443 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche **domestique de campagne**

sachant si possible un peu traire. Italien accepté. Entrée tout de suite. Georges Perrenoud, Montezillon, Tél. 8 15 47.

Nous cherchons un **jeune homme**

pour travaux courants de bureau. Place stable, entrée dès que possible. Se présenter chez Lambert & Cie, gare aux marchandises, Neuchâtel.

On cherche tout de suite

2 sommelières
travaillant 2 jours - 2 jours. Faire offres à Paulette, auberge de la Grappe, Hauterive. Tél. 7 52 25.

REMERCIEMENTS

Profondément émue des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame Emma TORCHE
exprime à chacun sa vive reconnaissance.
Neuchâtel, 21 juillet 1960.

Sinalco boisson de table au pur jus de fruits

encore plus avantageux en bouteille d'un litre



SOLDDES

RABAIS jusqu'à 60 %

Pour messieurs :

Chemises polo	3.-	8.-	12.-
Chemises ville	950	12.-	15.-
Chemises sport	950	1350	
Pantalons d'été	18.-	23.-	28.-
Vestons fantaisie			
pure laine	29.-	45.-	59.- 74.-
Complets			
pure laine	39.-	59.-	79.- 98.- 119.-
Manteaux popeline doublés	35.-	49.-	65.-

Pour dames :

Manteaux popeline	29.-	39.-	49.-	59.-
-------------------	------	------	------	------

Pour enfants : Shorts - Pantalons courts - Blue-Jeans - Vestes doublées - Blazer

Vêtements MOINE - PESEUX

TRAM 3

Bouilli 1er choix

2⁵⁰ et 2⁷⁵

le 1/2 kg.

Boucherie BERGER

Seyon 21 - Tél. 5 13 01

VOTRE RÊVE... SOUS VOTRE TOIT !

Avant de vous décider d'acheter les meubles dont vous rêvez... venez visiter sans engagement notre vaste exposition sur 2 étages

Chambres à coucher
à partir de Fr. 1090.—

Salles à manger
à partir de Fr. 890.—

Studios
à partir de Fr. 380.—

Grand choix de **Petits meubles** séparés

Lits doubles
à partir de Fr. 250.—

Sur demande : grandes facilités de paiements (Intérêt minime)
Voiture à disposition sans engagement

GLOCKNER

CREDO-MOB
PESEUX/NE
Tél. (038) 8 43 44 et 5 30 88
Succ. CH. NUSSBAUM

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ

Télévision ou radio
L. POMEY
RADIO-MELODY
et ses techniciens sont à votre service
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
Neuchâtel

Se rend régulièrement dans votre région

AUTO-ÉCOLE
Enseignement complet
Présentation à l'examen
A. PERRIN
Neuchâtel - Fahys 103
Tél. 5 93 89

STOPPAGE INVISIBLE
sur tous vêtements, accros, déchirures, brûlures, etc.
Maison d'ancienne renommée.
Mme LEIBUNDGUT
Saint-Maurice 2, 1er étage
NEUCHÂTEL, tél. 5 43 78

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Coq-d'Inde 3 - Tél. 5 66 86

Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos vélos
véloMOTEURS, motos
Vente - Achat - Réparations

G. CORDEY

Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 5 34 27

La nouvelle machine à laver Dauphine, à automatisme contrôlé, fait votre lessive sans aucune manipulation de votre linge. Sur roulettes, donc aucune fixation au sol. Tambour en acier inoxydable, pompe de vidange. Chauffage réglable pouvant s'adapter sur n'importe quelle prise de courant sans aucuns frais. Egalement livrable avec chauffage au gaz ville et butane.

ECIAM

Dauphine

cuit · lave · rince · essore

PRIX EXTRAORDINAIRE

Modèle 4 à 5 kg.	Modèle 7 à 8 kg.
Fr. 1325	Fr. 1850

Système avantageux de location-vente

Demandez un prospectus détaillé ou une démonstration à votre domicile, sans engagement de votre part, à l'agent exclusif pour le canton de Neuchâtel

CRETEGNY & Cie

APPAREILS MÉNAGERS
Boine 22, Neuchâtel. Tél. (038) 5 69 21

L'actualité suisse et neuchâteloise

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Tentative d'effraction

Le juge d'instruction de la Chaux-de-Fonds communique :

La police locale de notre ville a surpris en flagrant délit, dans la nuit du 19 au 20 juillet 1960, deux repris de justice qui étaient en train de fracturer la porte du magasin « Au Bas Prix » à la rue du Stand, à la Chaux-de-Fonds.

L'intervention des agents les a empêchés de poursuivre leur activité délictueuse.

Il s'agit de D. S., né le 24 février 1936 à T. R., né le 30 décembre 1930, l'un et l'autre sont sans domicile fixe. Ils ont été écroués dans les prisons de la Chaux-de-Fonds.

Un détenu met fin à ses jours

Le juge d'instruction des Montagnes communique :

Mardi soir, un détenu s'est suicidé par pendaison dans sa cellule aux prisons de la Chaux-de-Fonds, vers 20 h.

Il s'agit de Pierre-David Rossier, né le 21 février 1937, sans domicile fixe qui, en janvier 1960, avait volé pour environ 100,000 fr. sous forme de coupures étrangères à la poste de Genève. Le juge d'instruction compétent de cette ville l'avait arrêté le 8 mars 1960 et l'avait libéré provisoirement le 9 avril 1960 sous caution de 3000 francs. Depuis sa libération provisoire, Rossier n'avait pas de résidence stable.

La police cantonale neuchâteloise l'avait arrêté dans la journée de mardi 19 juillet 1960 aux environs de la Chaux-de-Fonds sur l'ordre du juge instructeur de Lausanne pour une affaire d'escroquerie.

Rossier s'appropriait à être transféré à Lausanne au moment où il a mis fin à ses jours.

Tribunal correctionnel

(c) E. R., né en 1910, plongeur, domicilié à la Chaux-de-Fonds, qui était prévenu d'attentat à la pudeur et de tentative d'inceste, a été libéré, sa principale accusatrice, sa fille, étant revenue sur ses déclarations. E. B., né en 1919, domicilié à Cully (Zibourg), accusé de n'avoir pas payé depuis 8 ans la pension alimentaire due à sa fille, a été dispensé de comparaitre, la plainte déposée contre lui ayant été retirée avant les débats.

Un jeune homme B. B., âgé de 20 ans, manœuvre, qui a subi plusieurs condamnations pour des vols, comparait prévenu d'avoir soustrait à la Mission catholique un appareil de cinéma et une somme de 250 fr. à une jeune fille domiciliée à Neuchâtel. Le tribunal, en raison du jeune âge du délinquant, a décidé de le soumettre à un examen psychiatrique, avant de se prononcer. Par contre le nommé R. D., né en 1930, mêlé au premier vol comme receleur, a été condamné à 10 jours d'emprisonnement, avec l'application du sursis pendant 4 ans.

VAL DE TRAVERS

BOVERESSE Un accrochage

Mercredi soir un accrochage s'est produit entre une auto et un camion sur la route de Boveresse à Cavel. Les dégâts sont minimes.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLOTURE)

ZURICH		19 Juillet 20 Juillet	
OBLIGATIONS			
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	103.30	d	103.30
3 1/2 % Féd. 1946, avril	102.30	d	102.25
3 % Féd. 1949	100.	d	99.85
2 1/2 % Féd. 1954, mars	97.	d	97.
3 % Féd. 1955, juin	100.	d	100.
3 % C.F.P. 1958	100.	d	100.
ACTIONS			
Banque Pop. Suisse (p.s.)	1303.	d	1300.
Equit. Suisse	2280.	d	2280.
Société Banque Suisse	2260.	d	2260.
Credit Suisse	2445.	d	2450.
Electro-Watt	2240.	d	2235.
Interhandel	4740.	d	4750.
Motor Columbus	1710.	d	1700.
Indelec	1055.	d	1075.
Italo-Suisse	928.	d	934.
Réassurances Zurich	2540.	d	2540.
Winterthur Accid.	920.	d	930.
Zurich Assurances	5400.	d	5400.
Saurer	1210.	d	1210.
Aluminium	4600.	d	4625.
Bally	1750.	d	1830.
Brown Boveri	3520.	d	3550.
Fischer	1590.	d	1590.
Lonza	1880.	d	1875.
Nestlé	2880.	d	2880.
Nestlé nom.	1838.	d	1850.
Sulzer	2820.	d	2850.
Eastmore	104.50	d	104.50
Canadian Pacific	146.50	d	103.50
Pennsylvania	55.50	d	55.
Aluminium Montréal	124.	d	126.
Italo - Argentina	64.25	d	64.50
Phillips	1295.	d	1317.
Royal Dutch Cy	148.	d	149.50
Scotch	118.	d	115.
Stand. Oil New-Jersey	173.	d	173.50
Union Carbide	537.	d	537.
American Tel. & Tel.	389.	d	388.
Du Pont de Nemours	875.	d	866.
Eastman Kodak	510.	d	510.
Farbenfabr. Bayer AG	787.	d	777.
Farbw. Hoechst AG	729.	d	730.
General Electric	366.50	d	369.
General Motors	185.50	d	186.
International Nickel	238.	d	237.
Kennecott	322.	d	325.
Montgomery Ward	177.	d	177.
National Distillers	115.	d	115.50
Allumettes B.	124.50	d	121.50
U. States Steel	343.	d	348.
BALE			
ACTIONS			
Ciba	8600.	d	8625.
Sandoz	8850.	d	8900.
Geigy, nom.	19900.	d	19950.
Hoffm.-La Roche (b.)	26500.	d	26500.
LAUSANNE			
ACTIONS			
B.C. Vaudoise	905.	d	910.
Credit Foncier Vaudois	865.	d	867.
Romande d'Electricité	535.	d	532.
Ateliers constr., Vevey	590.	d	592.
La Suisse-Vie	4600.	d	4600.
GENEVE			
ACTIONS			
Amoresco	137.	d	133.
Banque Paris Pays-Bas	335.	d	332.
Chemilanes (Atel. de)	900.	d	900.
Physique porteur	740.	d	730.
Sécheron porteur	480.	d	480.
S.K.F.	347.	d	348.

LAUSANNE

(Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise)

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolftrath
Rédacteur en chef du journal :
René Braichet

VAL-DE-RUZ

CONCOURS HIPPIQUE A ENGOLLON



Dimanche s'est déroulé, à Engollon, le concours annuel de la Société de cavalerie du Val-de-Ruz. Près de 60 cavaliers participèrent à cette manifestation, qui se déroula devant de nombreux spectateurs. Sur notre photo, nous voyons Mlle Brandl, sur « Hurlevent ».

(Press Photo Actualité)

Au Conseil général de Cernier

(c) Mardi soir, le Conseil général s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Roger Doerflinger (soc.), vice-président.

Le président salue la présence de Mme Ida Béguin, nouveau membre du Conseil général, puis l'assemblée se lève pour honorer la mémoire de M. G. Schaller (rad.), conseiller général décédé.

Après la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté, il est passé à l'ordre du jour.

En remplacement de M. André Schenk (rad.), nommé conseiller communal, M. Jean Charrière, rad, est désigné pour faire partie de la commission du budget et des comptes.

Une série d'arrêtés et demandes de crédits présentés par le Conseil communal sont commentés par son président, M. Charles Wuthler.

1. Cession gratuite à l'Etat de Neuchâtel, d'une parcelle de terrain de 37 m² pour l'aménagement de la route cantonale aux Loges.

Sans discussion l'arrêté est voté par 20 voix.

2. Transfert à la commune municipale par le Fonds des ressortissants d'un bâtiment dans lequel sera installé l'école ménagère. Le prix du transfert est fixé à 40,000 francs.

Sans autre l'arrêté est voté par 20 voix.

3. Octroi d'un crédit de 47,000 francs pour l'aménagement de deux logements dans le bâtiment de la nouvelle école ménagère.

Sans être opposé à l'octroi du crédit, le parti radical, par son représentant, M. A. Schneider, appuyé par M. J. Char-

rière, demande la nomination d'une commission pour examen des plans, sans pour autant que l'exécution des travaux en soit retardée. Cette commission composée de trois conseillers généraux, MM. J. Charrière, A. Schneider et J. Payot, est nommée par 9 voix. Et l'arrêté portant octroi du crédit est adopté par 18 voix.

4. Réfection du logement dépendant du poste de gendarmerie, dans le bâtiment de l'hôtel de ville, demandée par le commandant de la police cantonale, nécessitera une dépense de 24,000 fr. L'arrêté prévoyant la demande de crédit est votée par 19 voix.

5. L'achat d'un rouleau compresseur vibrant ayant été jugé utile par le Conseil communal, celui-ci en a fait l'acquisition et se déclare satisfait des résultats obtenus. Il demande l'autorisation de prélever la somme de 11,850 fr. au Fonds des excédents forestiers B afin de régler cet achat.

Une discussion intervient afin de savoir si le Conseil communal était en droit de faire l'achat du rouleau, sans auparavant en demander la couverture. Finalement, l'arrêté autorisant le Conseil communal à prélever la somme demandée est voté par 20 voix.

6. L'aménagement du terrain de sport qui possède la Société fédérale de gymnastique, section de Cernier, à l'oree de la forêt, laissant à désirer, sa remise en état a été décidée et le Conseil communal propose d'accorder à cette société une subvention de 3511 fr. 50. Par 20 voix, l'arrêté proposé est voté.

7. Une demande de crédit complémentaire de 9500 fr. pour la réfection de l'abattoir est présentée par le Conseil communal. Il a été prévu au budget de 25,000 fr. Ce crédit s'est révélé insuffisant du fait de l'ampleur des travaux qui seront effectués en une seule étape. L'arrêté portant crédit de 9500 fr. a été adopté par 20 voix.

8. Le dernier arrêté porté à l'ordre du jour consiste en une révision de l'arrêté du Conseil général du 31 mars 1931, fixant les montants de la taxe d'abattement du bétail.

Afin de renter les dépenses créées par la rénovation de l'abattoir, le Conseil communal propose une légère augmentation des dites taxes. Une longue discussion, ouverte par M. André Soguel, intervient à laquelle prennent part plusieurs conseillers généraux et communaux, pour finalement arriver à la diminution de 50 % de l'augmentation prévue. L'arrêté ainsi modifié est accepté par 13 voix, sans opposition.

Dans les divers, M. R. Jacot (lib.) exprime le désir que le chemin de la Charrière de la Montagne de Cernier soit remis en état. Le Conseil communal prend acte de ce désir, mettant ainsi fin à la séance.

SAVAGNIER

Les courses

(c) Dimanche, par un bel après-midi, vingt-quatre personnes âgées étaient vitées par la Jeune Eglise à leur sortie annuelle. Tout en parcourant nos belles routes du Jura, c'est aux Roches de Moron qu'un autocar transporta cette cohorte où une collation fut offerte. Ce fut une jolie sortie qui fut fort appréciée de ces plus que septuagénaires. <p>Par ailleurs, le chœur mixte a fait sa sortie d'été dans la région de Saus-Pee, tandis que le chœur d'hommes faisait une excursion samedi et dimanche à Verbier et dans les environs.</p>

CONFÉDÉRATION

M. Wahlen à Paris

GENEVE. — Le conseiller fédéral Wahlen, chef du département fédéral de l'économie publique, est parti de Gointrin mercredi à 20 h. 15 pour Paris par l'aviation Air-France. Il participera dans la capitale française à la conférence de l'O.E.C.E. qui aura lieu les 2 et 24 juillet et à la réunion informelle des membres adhérents. M. Max Petitpierre participera également aux discussions.

JURA

On démolit la gare de Moutier

(c) Les travaux de démolition de la gare ont commencé. Si tout va bien, un nouveau bâtiment pourra être sous toit à la fin de l'automne.

Vol de bijoux dans une villa

(c) La villa de M. Marcel Konrad, industriel à Moutier, a eu la visite d'un cambrioleur qui a emporté des bijoux pour une valeur de quelque six mille francs. La police enquête.

UNE VOITURE SE RENVERSE

(c) Un automobiliste de Moutier, a de nuit, perdu la maîtrise de son véhicule entre Saint-Joseph et Grémines, soit à une dizaine de kilomètres de Moutier. La voiture monta sur un talus, heurta un arbre et se renversa sur la route. Elle est complètement démolie. Le conducteur, qui ne possédait qu'un permis provisoire, a été blessé à la tête et a dû être transporté à l'hôpital de Moutier.

VAUD

Un motocycliste tué par une auto

LAUSANNE. — M. Henri Thomas, 28 ans, sellier, à Mont-sur-Rolle, qui roulait à motocyclette près de Fécly, mardi, à 19 heures, a été renversé par une auto. Il a succombé mercredi à la première heure à l'hôpital cantonal à la suite d'une fracture du crâne.

Pour la construction des routes nationales

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Par leurs décisions de décembre dernier, les Chambres ont quelque peu modifié ces projets.

Artères nouvelles... et différence de prix

Au réseau routier établi par la commission de planification, elles ont ajouté quelques artères nouvelles. De plus elles ont promu à une catégorie supérieure certaines sections de routes primitivement rangées dans une classe inférieure.

On a donc aujourd'hui une vue plus réaliste, preuve en soit qu'au lieu de 2840 millions, on évalue la charge financière incombant à la caisse fédérale à 4400 millions. Petite différence, on le voit.

Dans ces conditions, il ne sera guère possible de couvrir de telles dépenses par les seuls droits ordinaires sur l'essence. Le cas d'une insuffisance de ressources ordinaires était prévu d'ailleurs, puisqu'en son deuxième alinéa, l'article constitutionnel approuvé par le peuple et les Etats le 6 juillet 1958 autorise les Chambres à « décider dans quelle mesure les déficits découlant des plans de développement des routes nationales doivent être couverts par le prélèvement d'une taxe supplémentaire sur les carburants pour moteurs ou par les ressources générales de la Confédération ». En décembre dernier, les Chambres, par une motion, donnaient la préférence à la taxe supplémentaire.

Les associations d'automobiles ne s'opposent pas à cette mesure, à condition qu'elle reste dans des limites jugées par eux raisonnables. Elles ont laissé entendre qu'elles accepteraient un supplément de 3 centimes par litre.

« Sacrifice » insuffisant

Or le Conseil fédéral estime ce « sacrifice » nettement insuffisant. Dans un communiqué distribué hier après-midi, en attendant le message et le projet

d'arrêté qu'il va soumettre aux Chambres, nous lisons :

« Si l'on percevait — selon la proposition de la commission de planification et l'avis de la Fédération routière suisse — une taxe supplémentaire de 3 centimes par litre pour couvrir la part de la Confédération aux frais d'exécution du programme de construction entrant en premier lieu en considération il en résulterait pour la Confédération, durant plusieurs années à une époque économiquement favorable, un endettement inadmissible en raison du fléchissement du pouvoir d'achat dû à la mise à contribution du marché des capitaux et à l'évolution inflationniste qui s'en suivrait. »

Ce très savant jargon signifie sans doute que, faute de recettes suffisantes, il faudrait, dans une trop forte mesure, recourir à l'emprunt. On voudrait donc, en haut lieu, amortir le plus tôt possible la plus grande partie des frais de construction. Voilà pourquoi le Conseil fédéral demande aux Conseils législatifs de fixer la taxe supplémentaire à 7 centimes par litre. Toutefois, les carburants utilisés « dans l'intérêt de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche seront exonérés de la taxe supplémentaire, selon les dispositions arrêtées par le Conseil fédéral. »

Comment contrôler... ?

Ces dispositions nous indiquent peut-être comment il sera possible de s'assurer que du carburant acheté franc de taxe pour un tracteur agricole ou pour un bateau-moteur de pêche ne sera jamais utilisé pour une automobile !

On peut s'en douter, le projet du Conseil fédéral ne passera pas sans de vifs débats le cap de la délibération parlementaire. Et nous ne serions guère surpris que tout cela se termine par un de ces « honnêtes compromis helvétiques » qui fixeront à 5 centimes la taxe supplémentaire.

G. P.

Un congrès international à Berne

Les délégués de sept millions d'ouvriers s'occupent des problèmes professionnels des entreprises de transport

De notre correspondant de Berne :

Mardi matin s'est ouvert à Berne le 26 congrès de la Fédération internationale des ouvriers du transport.

Cette puissante association, affiliée à la Confédération internationale des syndicats libres, groupe sept millions d'ouvriers et employés, dans plus de 70 pays. Signe des temps, à côté de délégués européens ou américains, on voit siéger à Berne, dans la grande salle du Casino, des chefs syndicalistes de l'Inde, de l'Indonésie, d'Israël, du Kenya, de Corée, de Malte, de la Nigeria et du Tanganyika.

Les quelque 300 délégués représentent les cheminots, bien entendu, mais aussi les routiers, les gens de mer, les pêcheurs, les marins d'eau douce, les dockers, les pilotes et employés des compagnies de navigation aérienne.

Il appartenait à M. Bratschi, conseiller national et ancien président de la Fédération internationale, d'ouvrir le congrès et de saluer les hôtes. Puis il rappela que le congrès se réunit pour la troisième fois en Suisse. Ce fut d'abord à Genève, en 1921, au temps où le monde, à peine sorti de la première guerre mondiale, mettait en la Société des Nations des espoirs qui devaient être si cruellement déçus. Puis vint Zurich, en 1946, où l'on se flattait encore de reconstituer l'unité syndicale. Mais nouvelle déception ! « L'essai d'unité entrepris avec la constitution de la Fédération syndicale mondiale, déclara l'orateur, échoua en raison de l'impossibilité de collaborer avec des organisations camouflées sous le nom de syndicat et qui ne

sont, en réalité, que le prolongement de la dictature communiste au service de laquelle elles ont été constituées après la première guerre mondiale et dont elles sont restées un instrument jusqu'à aujourd'hui. »

Le troisième congrès se réunit après l'échec de la conférence au sommet. Sans perdre la foi en la bonté de l'homme, on doit rester pour le moins circonspect face à la brutalité de la guerre froide, aux accusations offensantes, aux élargissements encore de menaces qui élargissent encore le fossé entre les deux camps antagonistes.

Et M. Bratschi termine en insistant sur la responsabilité des grandes associations syndicales dans la lutte pour la paix et pour la liberté individuelle.

Après les allocutions et souhaits de bienvenue de MM. Kunz, directeur de l'Office fédéral des transports, Leuenberger, président de l'Union syndicale suisse, un homme « du métier », d'ailleurs, puisqu'il est secrétaire général de la Fédération des ouvriers du commerce, des transports et de l'aviation — et de M. Schmidlin, conseiller communal et directeur des services industriels de la ville de Berne, M. Frank Cousins, secrétaire général du syndicat britannique des ouvriers du transport, monta au fauteuil présidentiel. C'est lui qui dirigera les travaux du congrès, dix jours durant.

A côté des habituelles questions administratives, l'ordre du jour comprend plusieurs points, intéressant en particulier l'activité de la Fédération dans les pays en voie de développement et la réduction de la durée du travail.

G. P.

GENEVE

Des Suisses victimes d'un accident en France

Un mort, deux blessés

Dans la région frontière du « Pont de la Caille », et de la commune de Cruseilles, trois personnes, composant le jeune ménage Ellenberger, ont été victimes d'un terrible accident de voiture.

Celle-ci conduite par M. Otto Ellenberger, un homme d'une quarantaine d'années, habitant de Berne, a été jetée contre le mur d'un hôtel avec une telle violence qu'elle s'y est écrasée.

Mme Nelly Ellenberger, du même âge que le conducteur et sa femme, a été tuée sur le coup. Leur jeune fille, une adolescente de seize ans a été scalpée et a subi diverses fractures. C'est dans un état très grave qu'elle a été conduite, comme son père, également grièvement atteint, à l'hôpital de Saint-Julien, à la frontière genevoise.

GRISONS

Deux alpinistes sauvés

PONTRESINA. — Mardi, vers 21 h. 45, on a observé depuis la cabane Tschiera des signaux de détresse en provenance de la paroi nord du piz Roseg. Immédiatement, la colonne de sauvetage du Club alpin suisse de Pontresina fut alertée et les neuf hommes partirent vers 2 heures de la nuit pour secourir les deux alpinistes en danger, MM. Heinz Baechli, de Zurich, et Eric Cachin, de Feldmellen, tous deux membres de la section UTO du C.A.S. La progression de la colonne fut rendue très difficile par les violents orages et des chutes de neige fraîche.

La colonne de secours a atteint le sommet mercredi à 12 h. 15. Elle entreprit alors d'atteindre la paroi nord, ce qui était très délicat car il s'agissait d'éviter des avalanches et des chutes de neige pouvant constituer un danger pour les alpinistes. A 14 h. 30, l'opération avait réussi. La colonne commença aussitôt la descente avec les deux rescapés, qui ne sont pas blessés, mais complètement épuisés.

BERNE

Un mur s'écroule

Deux ouvriers tués

LANGNAU. — Au cours de travaux de démolition effectués à l'hôtel « Loewen », à Langnau, un accident mortel s'est produit mardi après-midi. Comme il avait plu toute la journée, le chef des travaux ordonna la suspension du travail à 16 heures déjà. Peu après, deux ouvriers s'attaquèrent néanmoins à un pan de mur qu'ils désiraient encore abattre avant de quitter le chantier. Mais le mur s'écroula soudainement et ensevelit les deux malheureux, qui furent tués sur le coup. Il s'agit de MM. Fritz Augsburger, charpentier, de Langnau, âgé de 60 ans, et Hans Gerber, âgé de 19 ans, d'Oberflintsbach, apprenti charpentier.

LUCERNE

Incendie criminel

WILLISAU. — Un incendie a éclaté mardi matin vers 2 heures, dans le rural des frères von Ballmoos, à Altbueron. Le bâtiment a été complètement détruit. Cinq des 25 têtes de gros bétail sont restées dans les flammes et six autres vaches qui avaient pu être sorties de l'étable ont été grièvement brûlées qu'elles ont dû être abattues. Quelques porcs ont aussi péri. Tout le cheptel des fourrages et le mobilier sont anéantis.

La malveillance est peut-être à l'origine du sinistre. Un domestique de campagne étranger, soupçonné, a été arrêté pour les besoins de l'enquête.

FRIBOURG

De l'hôpital au pénitencier

(c) L'ex-directeur de l'Office cantonal des assurances sociales, Jacques Schorderet, condamné au début de ce mois par le tribunal de la Sarine, à quatre ans de réclusion, sous déduction de 550 jours de préventive subie et à cinq ans de privation des droits civiques, a été transféré, il y a quelques jours, de l'hôpital des Bourgeois, où il se trouvait depuis un certain temps, aux établissements de Bellechasse. On sait que le jugement du tribunal de la Sarine va faire l'objet d'un recours.

Hommage à Gonzague de Reynold

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce Fribourgeois, ce patricien, ce catholique a su ainsi ouvrir les yeux à ceux de ses compatriotes qui n'étaient ni Fribourgeois, ni patriciens, ni catholiques, qui étaient Romands ou Alémaniques, Tessinois ou Romanches, protestants, fils de bourgeois, de paysans ou d'ouvriers et qui, grâce à lui, retrouveront leurs racines et compriront pourquoi, tout en étant différents de leurs compatriotes, ils n'en étaient pas moins unis à eux par le lien de leur alliance perpétuelle.

XXX

Définir, expliquer, faire comprendre, toute l'œuvre de Gonzague de Reynold est contenue dans ce cadre rigoureux mais infiniment riche de savoir, d'honnêteté intellectuelle et morale, de poésie aussi, car ce n'est pas seulement avec les mots de l'érudit et du philosophe que l'écrivain a exprimé ses idées, mais aussi avec ceux du poète qui chante la terre, ses héros et ses beautés. Que l'on ouvre au hasard quelques-uns de ses livres : « Cités et pays suisses », « Le génie de Berne », « Grandeur de la Suisse », on y trouvera toujours l'union intime de l'esprit et du cœur, la parole qui convie et le chant qui émeut. Avec « La gloire qui chante » et « La cité sur la montagne » le poète a exprimé avec une force d'émotion incomparable ce que l'historien a expliqué avec une parfaite lucidité dans « La démocratie et la Suisse » et dans « Défense et illustration de l'esprit suisse ».

Mais la Suisse n'est pas seule au monde. Elle fait partie de l'Europe, elle est partie intégrante de la chréenté, et cela encore Gonzague de Reynold a su le dire et le montrer

Casino d'Evian

JEUDI 21 JUILLET, en soirée
GALA CHARLES TRENET
à la Rôtisserie
Déjeuner, dîner, Prix fixe et carte
TOUS LES JEUX

Baisse!

Melons d'Italie

le kg.

-.95

MIGROS

STUDIO

7 5 30 00

Dès aujourd'hui à 15 h.

Pour

4

jours

seulement



WARNERCOLOR
WARNERSCOPE
PARLÉ FRANÇAIS

*Un film
fulgurant
comme
une fusée...*

avec

**WILLIAM
HOLDEN**

dans

FACE à L'ENFER

L'histoire dramatique et passionnante
d'un pilote d'essai sur avion à réaction

Admis dès 16 ans	Matinées à 15 h. jeudi, samedi, dimanche	Soirées à 20 h. 30 tous les jours
---------------------	---	--------------------------------------

LOCATION OUVERTE de 14 h. à 17 h. 30
jeudi, samedi, dimanche

N'attendez pas le jour de votre départ



... pour nous communiquer votre CHANGEMENT D'ADRESSE
ou VOTRE COMMANDE D'ABONNEMENT DE VACANCES

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » vous suivra partout, SANS
RETARD, si vous tenez compte des recommandations ci-dessous :

- ① Remettez-nous votre ordre
24 heures d'avance
(le vendredi à 10 heures au plus tard
pour le lundi)
- ② Utilisez de préférence
une carte postale
- ③ N'omettez pas d'indiquer de manière très lisible
**l'ancienne adresse et la nouvelle
adresse**
- ④ **Mentionnez la date dès laquelle
le changement doit prendre effet**

Pour l'étranger, les frais d'affranchissement sont à la charge de l'abonné.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

— Abonnements de vacances —

- ① Indiquez la date de début de l'abonnement et la durée de celui-ci.
- ② Mentionnez clairement les nom, prénom et l'adresse du destinataire (localité, rue, hôtel, pension, etc.).
- ③ Versez sur notre compte postal IV 178 l'un des montants ci-dessous :

1 semaine . . . Fr. 1.10
2 semaines . . . Fr. 2.—

3 semaines . . . Fr. 2.90
1 mois Fr. 3.30

PARLÉ FRANÇAIS

APOLLO

Samedi et dimanche
matinées à 14 h. 45

Tous les jours
à 15 h. et 20 h. 30

Tél. 5. 21. 12

ADMIS DÈS 16 ANS

DÈS AUJOURD'HUI

**UN DRAME SPECTACULAIRE
en CINÉMASCOPE et en COULEURS**

dans les décors magnifiques des Montagnes Rocheuses et du Colorado

avec

Don MURRAY - Richard EGAN - Patricia OWENS
Lée REMICK - Stuart WHITMAN



REALISATION :
Richard Fleischer

DUEL DANS LA BOUE

L'épopée d'un pays ba-
layé de passions explo-
sives. Dur pays, sans
civilisation où les hom-
mes se battent pour la
richesse et pour les
femmes...

En 5 à 7 Samedi, dimanche, lundi à 17 h. 30 ADMIS DÈS 18 ANS PARLÉ FRANÇAIS

L'œuvre sensationnelle d'Alfred HITCHCOCK

La taverne de la Jamaïque

d'après le roman de DAPHNÉ DU MAURIER l'auteur de « Rebecca »

avec

CHARLES LAUGHTON et MAUREEN O'HARA

GLACES

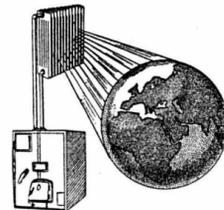
LUSSO

toujours préférées

Porcelaine
Verrerie
Couverts de table
Ustensiles de cuisine

Sollberger & Co

Neuchâtel



Chauffages centraux

RAYONNEMENT
POMPES — MAZOUT
CHAUDIÈRES COMBINÉES
POÊLES ET CALORIFÈRES

PRÉBANDIER S.A.

NEUCHÂTEL

Ferblanterie-Appareillage
Tous travaux en plastique

Arthur Schurch

Parcs 12 - Neuchâtel

Ebénisterie — Agencements



Neuchâtel — Tél. 5 66 82

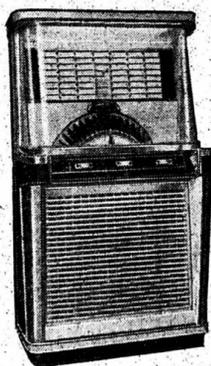
Robert Voegeli

Eaux minérales
Jus de fruits
Coca-Cola

Raymond Monnier

Construction de routes
Revêtements

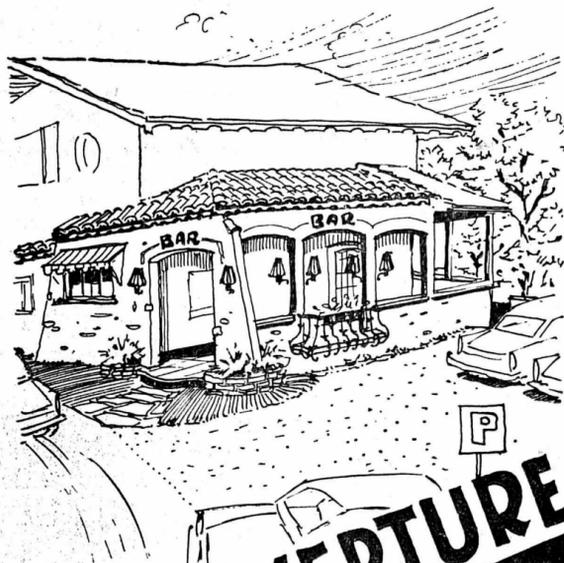
COLOMBIER
Tél. 6 36 90



Automate à musique
ELTEC S 100



Ecluse 14 - Tél. 5 24 02
NEUCHÂTEL

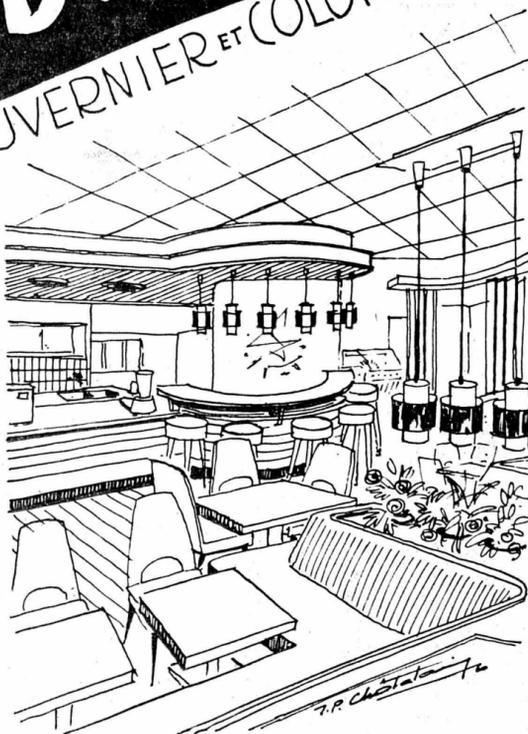


Avec son style provençal, sa terrasse, son verger, son kiosque, son parc à autos et arrêt du tram, ce nouvel établissement va faire des heureux! Aussi bien les promeneurs que les soldats et les campeurs apprécieront dès aujourd'hui

JEUDI 21 JUILLET
l'inauguration et l'

OUVERTURE DU BAR DES ALLÉES

ENTRE AUVERNIER ET COLOMBIER



L'architecte et ensembleur J.-P. CHATELAIN, de Neuchâtel, a su avec bonheur créer un aspect extérieur idéal pour l'endroit, tandis que l'intérieur répond aux exigences actuelles. L'experte collaboration des entreprises ci-contre a contribué à cette réussite.

Marcel Jacot

Entreprise de couverture
Vernissage de fers-blancs
Réparations de cheminées

Neuchâtel, Sablons 53
Tél. 5 37 67

Caisnes-enregistreuses

ANKER

Jean-Pierre Frieden

Ferronnerie d'art



Neuchâtel

Plâtrerie-peinture
Plafonds suspendus
« Gartenmann »

Bornicchia

Faubourg de l'Hôpital
Neuchâtel - Tél. 5 19 79



LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

T.N.

Distributeurs automatiques
pour cigarettes et articles de tous genres

Agent général: Jean Bieri
Vy d'Etra 22 - Tél. 5 92 13
Neuchâtel

**FORCE
CUISSON
ECLAIRAGE
TELEPHONE**



INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

H. Camporelli

Entreprise de maçonnerie et de carrelages



Boudry

Tél. 6 47 43

Exclusivité Aurora

Machine à café automatique - Presse-fruits combiné mixer

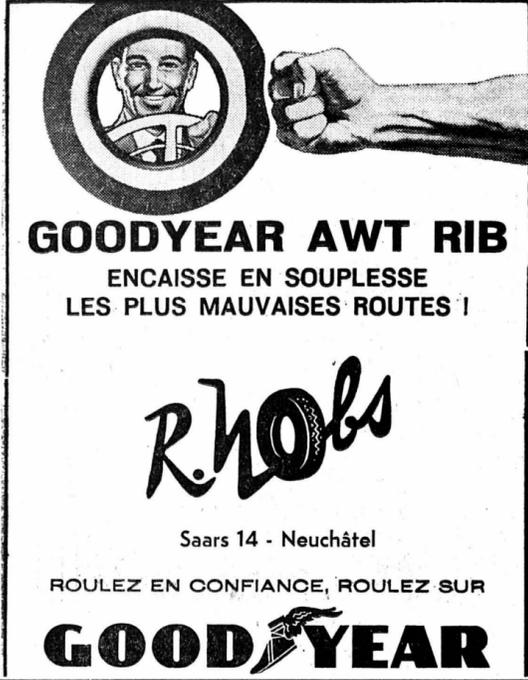
CARLO NICOLET, BREGANZONA

Tél. (091) 2 86 94 (Lugano)

MEUBLES
jeanmonod
RENENS
pour bar à café

Spécialiste d'agencements

Avenue du Tir Fédéral 31 RENENS. Tél. (021) 24 99 82



GOODYEAR AWT RIB
ENCAISSE EN SOUPLESSE
LES PLUS MAUVAISES ROUTES !

R.Hobs

Saars 14 - Neuchâtel

ROULEZ EN CONFIANCE, ROULEZ SUR

GOODYEAR

Les bureaux, dépôts et chantiers de

VIÉNA S.A.
seront fermés

du 25 juillet au 13 août pour les vacances du personnel

PRÊTS
de 500 à 2000 fr. sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples.

Service de prêts S. A. Lucinge 18
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

MARIAGE
Demoiselle, seule, grande, 46 ans, possédant joli intérieur, désire rencontrer compagnon, grand, sympathique, de 46 à 50 ans, ayant situation stable, commerçant ou carrière libérale de préférence. Répondre sous chiffres G. I. 3445 au bureau de la Feuille d'avis.

Vivre sainement, c'est manger naturel, boire naturel

Buvez du jus de pommes! La nature prodigue cette source de santé



Le jus de pommes, c'est la boisson de famille idéale
Peut-on imaginer une boisson familiale plus idéale que le jus de pommes? Sans aucun additif artificiel, cette boisson naturelle nous apporte toutes les vitamines régénératrices renfermées dans les fruits, cette source de santé. C'est, pour les enfants, ce que l'on peut souhaiter de mieux. Mais, pour les adultes aussi, le jus de fruits n'est pas moins important, car il désencrasse tout l'organisme et nettoie l'estomac. C'est à juste raison que le jus de fruits, ce serviteur de la santé, ce désaltérant idéal, cette boisson avantageuse, est toujours plus apprécié.

La boisson de famille, c'est le Kiefener

Kiefener

Ces jus de fruits sont d'une qualité supérieure

Veillez demander notre riche choix en jus chez le détaillant ou directement aux dépositaires:

Gauthey frères, Pesieux
Jequier & Cie, Couvet

Tél. 8 15 80
Tél. 9 21 49

Le jus de pommes Kiefener est toujours merveilleux

Il y a du NOUVEAU à MIGROS...

CONFITURE EN TUBE aux fraises (100 g. —40) tube de 225 g.	-.90	CROQUETTES en chocolat au lait fin sachets avec sujets d'animaux 100 g.	1.-
aux groseilles rouges . (100 g. —35 ⁵) tube de 225 g.	-.80	CHOCOLAT AU LAIT spécial JUBILÉ tablette de 100 g.	-.75
SIROP DE CITRON « Bischofszell », bouteille 5 dl.	1.-	BISCUITS « CRESTA » (100 g. —66 ⁷) sachet 150 g.	1.-
CRÈME GLACÉE vanille-myrtille cube 400 g.	1.50	BISCUITS « CROKINA » (100 g. —33 ³) sachet 225 g.	-.75
MOUSSE DE FOIE GRAS truffée AMIEUX bolte 80 g.	1.60		

Deux nouvelles spécialités de notre boulangerie :

CAKE HAWAÏ (100 g. —49 ²) pièce de 355 g.	1.75
PAIN AUX GERMES DE BLÉ pièce de 500 g.	-.50

MIGROS

MEUBLES D'OCCASION
(ensuite de reprise contre du neuf)

1 CHAMBRE A COUCHER avec literie complète, lits jumeaux, etc.

1 SALLE A MANGER complète, les deux chambres **950.-**

1 CHAMBRE A COUCHER avec literie complète, lit de milieu, etc. **680.-**

Ameublements ODAC Fanti & Cie
Couvet Tél. (038) 9 22 21 ou 9 23 70

Le portrait qui en tout temps fait plaisir... naturellement avec la signature **JEAN SCHOEPLIN**, photo, Terreaux 2, Neuchâtel.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de
CARTES DE VISITE

Le cinéma à l'honneur au Tessin du 21 au 31 juillet
XIIIème FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LOCARNO

Le Festival de Locarno, treizième du nom, voit le jour ce soir! En guise d'apéritif... un apéritif inaugural. Comme entrée un film suisse...

Quatre manifestations s'y dérouleront ces dix prochains jours :

- la compétition des films de long métrage ;
- celle des films de court métrage ;
- une rétrospective organisée par la Cinémathèque suisse de Lausanne, consacrée à l'œuvre de Luis Bunuel ;
- une rencontre sur le thème « Cinéma et jeunesse » due à l'initiative du département de l'instruction publique du canton du Tessin, placée sous le patronage de la commission suisse pour l'UNESCO et dirigée par le cinéaste genevois François Bardet.

Que peut-on attendre de ce XIIIème Festival?

LONGS MÉTRAGES

Nous verrons vingt-quatre films cette année (contre dix-neuf l'année dernière). Les « mordu » comme moi s'en félicitent : plus il y

a de films, mieux ça vaut, d'autant plus que le programme semble plus alléchant que l'an dernier. Les renseignements dont je dispose (critiques de films déjà sortis ailleurs qu'en Suisse, connaissance de l'œuvre de réalisateurs, documents divers) me permettent de proposer un petit classement. Un premier groupe comprend les bons films probables ; un deuxième ceux dont il ne faut pas trop attendre ; le troisième ceux dont j'ignore tout. Si dans quinze jours ce classement se révèle exact, je trouverai bien un moyen de le rappeler... pour me vanter de ma perspicacité! Dans le cas contraire, j'oublierai sagement ces lignes... en souhaitant toutefois m'être trompé dans le deuxième groupe plutôt que le premier.

La France présente une bonne sélection : « Le farceur », second film de Philippe de Broca (ancien assistant de Claude Chabrol) qui, avec ses « Jeux de l'amour », vient de donner une comédie charmante et fine ; « Le signe du Lion », d'Eric Rohmer, premier film d'un des membres de l'équipe des « Cahiers du cinéma » ; « Pantalaskas » de Paul Paviot, qui reçut un accueil mitigé lors de sa sortie parisienne. Côté Etats-Unis, il faut attendre davantage du « Drame dans un miroir » de Richard Fleisher, avec Juliette Gréco et Orson Welles, que de « Propriété privée » de L. Sleens, « Mort d'un ami » de Franco Rosi et « Le bel Antonio » de Bolognini représentés par l'Italie. Franchiront le « rideau de fer » : « Foma Gordeu » de Marc Donskoi, un des plus grands réalisateurs russes, « Vyski Princip » de Jiri Krejcik (Tchécoslovaquie) et « Wspolny Pokoj » de Has (Pologne). Krejcik et Has sont de vieilles connaissances locarnaises : l'an dernier, « Les adieux » (Has) nous avaient intéressés et nous avions aimé « L'aurole » (Krejcik), premier épisode des « Histoires surnaturelles ». J'espère me tromper en étant réservé à l'égard de : « Derr Herr mit der schwarzen Melone » (Suter, Suisse), « Macario » (Galvador, Mexique), « Mein schulfreund » (Siodmak, Allemagne), « The league of gentlemen » (Dearden, Angleterre), « I'm all right Jack » (Boulting, Angleterre), fort mal reçu à Paris l'hiver dernier, « Take a giant step » (Leacock, Etats-Unis).

Peut-être découvrirait-on de grands films parmi ceux qui suivent : « L'assegno » (Trieste, Italie), « Huginen » (Weiss, Suède), « Kolybielnaja » (Kalik, URSS), « Cast al fin del mundo » (Scotese, Argentine), « Denizce inen sokak » (Tokatli, Turquie), « Atlas variedadas » (Beleta, Espagne), « Geisterland

des Sudsee » (Schumacher, Allemagne) et « The three Worlds of Gulliver » (Sher, Angleterre).

De la tour de Babel locarnaise, je lirai ces prochains jours les traductions françaises des titres de ces films!

COURTS MÉTRAGES

Ces dernières années, tous les festivals virent la supériorité des écoles française, polonaise et tchécoslovaque. Locarno la confirmera probablement : toutefois, les bonnes surprises sont toujours possibles. Je pense ici à Bert Haanstra, documentariste hollandais, dont à deux reprises il me fut dit qu'il était l'un des grands d'aujourd'hui.

LUIS BUNUEL

Certitude : la réussite artistique de cette rétrospective est assurée, d'autant plus que les films présentés ont été choisis par Luis Bunuel lui-même, qui, malade, ne sera malheureusement pas présent. Non seulement nous verrons ou reverrons douze films de Bunuel (quatre français, dont « L'âge d'or », un espagnol, « Los Hurdes » 1932 et sept mexicains avec les « inédits



COURRIER des abonnés
Entre nous
VOS QUESTIONS - NOS RÉPONSES

L'ORATOIRE (Curieuse). — A votre question : Y avait-il un oratoire dans la courte rue du même nom? M. L. M., archiviste, veut bien répondre ceci, de quoi nous remercions. « Faisons, dit-il, un peu d'histoire : la rue des Bercles, qui va de l'ancienne grande brasserie à la hauteur de la rue des Chavannes, a été construite en 1865. C'est à cette occasion, sans doute, que l'on a aménagé les rues de la Raffinerie et de l'Oratoire, pour permettre l'utilisation du terrain situé entre les rues des Bercles et du Rateau. Les maisons de la rue de l'Oratoire datent de 1866. Je ne crois pas qu'il y ait eu dans ces immeubles un oratoire quelconque. Mais il y avait un oratoire aux Bercles, dans le bâtiment de la Crèche actuelle ; l'on peut présumer, sans en fournir la preuve réelle, que cet oratoire a inspiré la désignation de la rue en question. »

LE TEMPS DES CERISES (Ménagère). — La chanson — et la nature — disent que le temps des cerises est court. Je ne sais, Madame, s'il vous sera encore possible d'obtenir des maraichers les belles cerises dites de Montmorency, avec lesquelles on prépare les bonnes cerises au marc. Voici la recette désirée. Coupez la queue de telle façon qu'il n'en reste qu'un centimètre et rangez en bocal ; une couche de cerises, une couche de sucre cristallisé, sur la base de 250 grammes par kilo de fruits. Une fois le bocal plein, complétez avec du marc à 50% et bouchez le bocal. Ne consommez qu'après six mois au minimum.

LES JOURNAUX (La même). — C'est à un bulletin de l'Unesco que j'emprunte les renseignements demandés sur le nombre des journaux lus aujourd'hui. Il y en a quelque trente mille dont huit mille paraissent quotidiennement et vingt-deux mille avec une autre périodicité. Parmi les quotidiens, les deux tiers paraissent le matin, leur tirage pouvant être évalué à 250 millions d'exemplaires soit 92 exemplaires pour mille habitants. Un tiers des publications paraissent en Europe, l'URSS y compris, un tiers en Amérique du Nord, et l'autre tiers dans le reste du monde. L'Europe vient en tête pour les quotidiens, avec environ la moitié du nombre total d'exemplaires. Par contre, pour les publications non quotidiennes, on trouve le 45% en Europe, le 45% en Amérique du Nord et le reste, 10% seulement, pour tout le reste du monde. Dernier renseignement en septembre, le courrier ne paraissant pas au mois d'août.

LES TRAITEMENTS (Lecteurs du Val). — La déception souvent éprouvée par nous tous, après un

traitement pour maigrir, pour grossir, pour éviter ou faire disparaître quelque cellulite locale, etc., ne vient presque jamais de l'inefficacité du moyen employé, mais de notre manque de patience, de persévérance, à en user. Combien de fois n'entend-on pas dire : « J'ai suivi tel traitement recommandé, mais n'en ai rien tiré de bon. » Ce n'est presque jamais la faute au traitement, mais à nous-mêmes, qui l'avons employé trop peu de temps, ou suivi avec trop de mollesse. Massage ou gymnastique doivent être accomplis régulièrement, longtemps, avec persévérance de l'acharnement, et non, certes, du dilettantisme et de la fantaisie! Seule la persévérance paie, comme on dit.

CORDON BLEU (Les mêmes). — Cet ordre, dit du Saint-Esprit, fut fondé au 16ème siècle par Henri III ; c'était une croix attachée d'un ruban bleu. Il est surprenant que le terme « cordon bleu » s'attache uniquement, aujourd'hui, aux maîtres-queux, qui, à l'origine, n'étaient pas de cet ordre du Saint-Esprit. Mais l'expression signifie : capable dans sa partie, digne, par conséquent, d'arborer ce ruban bleu, fort recherché au 16ème siècle.

PRINCES (Albertine). — Vous demandez si le prince Philip, mari de la reine d'Angleterre, a encore ses parents. Il n'a plus que sa mère, la princesse André de Grèce. Cette dernière appartient à la famille des Mountbatten, son frère est lord Louis, premier lord de l'Amirauté, et l'une de ses sœurs est la reine Louise, seconde épouse du roi de Suède. Le prince Philip a trois sœurs, mariées à des princes de maisons allemandes. Je répondrai plus tard à vos autres demandes, car je me documente à leur propos.

Les lecteurs de ce courrier qui désirent obtenir une prompt réponse peuvent la demander spécialement en adressant au soussigné une enveloppe affranchie ; les renseignements sont alors fournis avec rapidité, sauf cas exceptionnel.

LA PLUME D'OIE.

Où va Emile?



Il est allé acheter un paquet de ces fameuses cigarettes BASTOS qui contiennent 80 clo (soit 20 pièces avec ou sans filtre!) (A suivre)



Buvez un vrai un vrai Pschitt orange, citron, amer. la qualité Perrier




AGENCE SUISSE : GEORGES HERTIG FILS & CIE, LA CHAUX-DE-FONDS

La nuit prochaine sera meilleure!

Quelques gouttes de Camomint (véritable extrait de menthe + camomille) dans un peu d'eau... et vos maux s'endorment avec vous!

Contre : migraines, mal au cœur, crampes d'estomac, coliques, palpitations, vertiges, etc.

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Le flacon : 2 fr. 50, et le flacon familial : 4 fr. Pharmacie Golliez, à Morat.

Le Camomint, quel rafraîchissement merveilleux et quel soulagement immédiat!

CINEAC Tél. 5 88 88

DÈS AUJOURD'HUI...

Prolongation du grand succès de WALT DISNEY

SIGNÉ ZORRO!

LE PLUS DYNAMIQUE DE TOUS LES FILMS D'ACTION

Jusqu'à dimanche 24 juillet inclus
Tous les jours à 20 h. 30
SAMEDI et DIMANCHE : Matinée à 14 h. 30

La maison de vente
CONDOR
cycles et motos, place du Monument,
sera fermée
pour cause de vacances
du 25 juillet au 8 août

VOICI **Permabel**

et vous serez encore plus belle
Nouveauté sensationnelle en permanente
Coiffure Marie Domon, Sablons 2
Tél. 5 67 68

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAVAGNIER

Fermée
pour cause de vacances
du 25 juillet au 6 août

Transports rapides
Déménagements
Toutes directions

M. Ceppi, Neuchâtel
Tél. 5 42 71

Monsieur au-dessus de trente ans désire rencontrer charmante jeune personne pour

amitié et sorties

Faire offres avec photo à case postale No 5, Ecluse, Neuchâtel 4.

La bonne friture au Pavillon des Falaises

Corsaire

Ameublement H. EGGIMANN

Tapissier décorateur
Rue des Parcs 121
MAGASIN ET ATELIER
fermés du 23 juillet au 11 août

PALACE Tél. 5 56 66

DÈS AUJOURD'HUI à 15 heures - Tous les soirs à 20 h. 30
Samedi, dimanche, mercredi, matinées à 15 heures

4 GRANDS 1^{er} PRIX AU FESTIVAL DE BERLIN



1. GRAND 1^{er} PRIX du meilleur film
2. GRAND 1^{er} PRIX du meilleur scénario
3. GRAND 1^{er} PRIX du meilleur rôle féminin à LILLI PALMER
4. GRAND 1^{er} PRIX du meilleur découpage

16 ans

PARLÉ FRANÇAIS

ARCADES
Ø 5 78 78

Le dernier film du technicien du RIRE
JEAN BOYER

Dès aujourd'hui à 15 h.

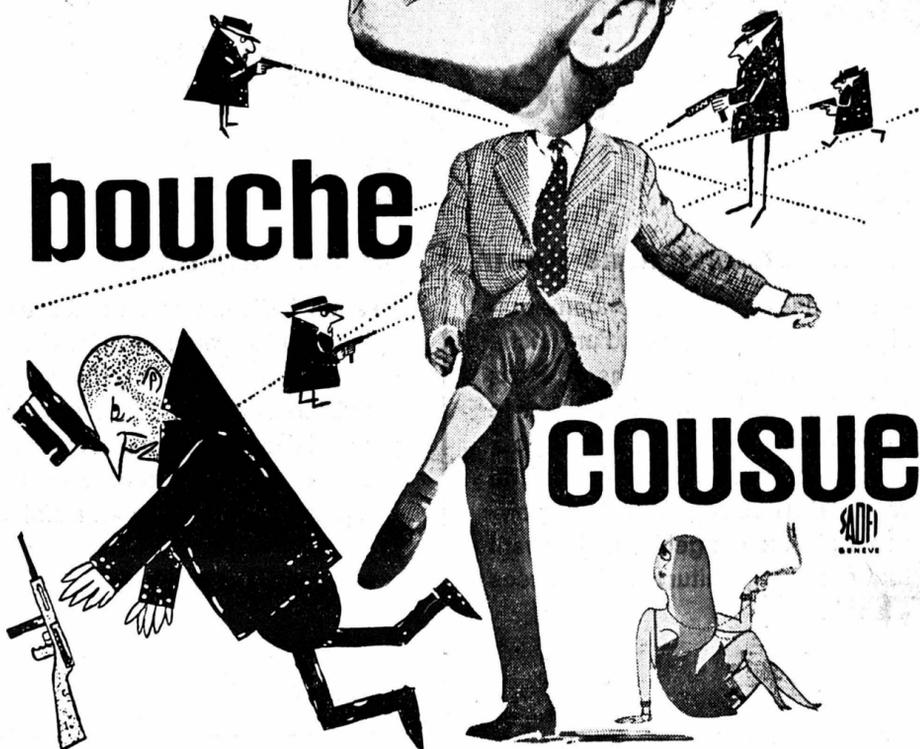
UNE SUPER DARRYGOLADE

UN « SUSPENSE » ULTRA-COMIQUE !

DARRY COWL

dans un film de
JEAN BOYER

JUDITH MAGRE
JACQUES HILLING
PIERRE SERGEOL
FERNAND SARDOU



bouche

COUSUE

**MIEUX QU'UN FILM !
UNE CURE DE RIRE !**

Règlements de comptes, fusillades sans merci, rapt, fuite éperdue, kidnapping
avec **DARRY COWL** farfêlé, tendre et plus drôle que jamais !

Des situations cocasses, un humour jamais démenti se succèdent à un rythme sans égal !

Moins de 16 ans non admis

Matinées à 15 h.
jeudi, samedi, dimanche, mercredi

Soirées à 20 h. 30
tous les jours

Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30
jeudi, samedi, dimanche, mercredi



Quand on a bien soif...

RIVELLA

Cette boisson, fabriquée selon un procédé original déposé, et légèrement sucrée, a su combiner la saveur délicate d'extraits de fruits et d'herbes avec les qualités réputées du lacto-sérum.
Sain et savoureux - un bienfait pour tous ceux qui mangent vite, beaucoup ou... trop bien!

tout autre que les autres!

Les bureaux et chantiers de l'
Entreprise PIERRE BARBIER
seront fermés du 25 juillet au 6 août
pour cause de
VACANCES

L'ENTREPRISE
Max Donner & Cie S.A.
serrurerie et constructions métalliques
NEUCHÂTEL
30, avenue des Portes-Rouges
informe sa clientèle que
son atelier sera fermé du 25 juillet au 6 août
pour cause de vacances

Autocars C.J. TRAMELAN

Vacances horlogères 1960

Hollande-Benelux 8 jours
du 24 au 31 juillet Fr. 360.—

Côte d'Azur Nice-Marseille
4 jours du 24 au 27 juillet Fr. 195.—

Tour du Mont-Blanc
notre succès 1959, 3 jours
du 28 au 30 juillet Fr. 120.—

Grande Dixence-Grimsel
2 jours 27 et 28 juillet Fr. 70.—

Valais - Saas-Fée - Zermatt
3 jours du 29 au 31 juillet Fr. 132.—

Locarno - Iles Borromées
2 jours du 1^{er} au 2 août Fr. 80.—

Tessin - Rhin inférieur
2 jours 3 et 4 août Fr. 80.—

Inscription et renseignements à Autocars
CJ Tramelan. Tél. (032) 9 37 83.

CHALET HEIMELIG Vendredi 22 juillet Fr. 5.—

AROLLA (Val d'Hérens) Nouvelle route au cœur de la Haute Montagne
EVOLENE - LES HAUDERES
Départ : 5 heures
Dimanche 24 juillet Fr. 27.50

DENT DE VAULION LAC DE JOUX - LE PONT
Départ : 13 h. 30
Dimanche 24 juillet Fr. 12.—

Mercredi 27. Stöckalp . . . Fr. 22.—
(Brünig - Lac des Quatre-Cantons)
Jeudi 28. Grindelwald . . . Fr. 16.—
Jeudi 28. Schnyge-Platte . . . Fr. 22.—
Vendredi 29. Chalet Heimelig Fr. 5.—
Dimanche 31. Chamonix . . . Fr. 26.—
Dimanche 31. Petite-Scheidegg (train et autocar Fr. 28.50

Renseignements et inscriptions :

WITTWER

Neuchâtel - Saint-Honoré 2 - Tél. 5 82 82

Mobilier complet (neuf de fabrique)

comprenant :

1 chambre à coucher, magnifique modèle en érable-palissandre avec armoire 4 portes, lits jumeaux, tables de nuit, coiffeuse avec glace, 2 sommiers réglables, 2 protège-matelas et 2 matelas, 1 couvre-lit, 1 tour de lits, 1 plafonnier et 2 tables de chevet ;
1 salle à manger comprenant : joli buffet, 1 table à rallonge et 4 chaises, 1 milieu de chambre ;
1 salon en 2 couleurs se composant de : 1 divan et 2 fauteuils modernes, côtés rembourrés, 1 table de salon, 1 milieu de chambre.

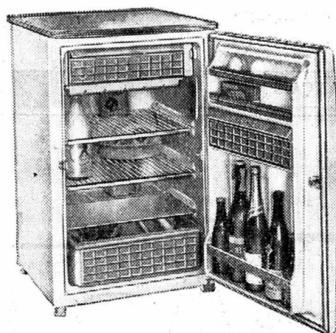
LE MOBILIER COMPLET **Fr. 4000.-**

Garantie 10 ans — Facilités — Taxi gratuit

Ameublements ODAC Fanti & C^{ie}

COUVET Tél. (038) 9 22 21 ou 9 23 70

Electrolux



LE NOUVEAU FRIGO A MOTEUR

ELECTROLUX

est sensationnel

150 litres avec grand congélateur

Fr. 658.-

Grande facilité de paiement

Vuillomenet
& C^{ie} S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL



deux yeux... pour toute une vie !
confiez vos ordonnances au
maître opticien, Hôpital 17

A vendre une
poussette
de chambre
garnie :

1 porte-bébé
1 poussette

Le tout à l'état de neuf.
Tél. 5 28 21.

A vendre pour 140 fr.
belle

cuisinière

«Le Rêve», combinée gaz
et bois, émaillée grise.
Rue Louis-Favre 32. —
Tél. 5 59 38.



3 réussites Knorr 3 nouvelles sauces de gourmets!

1

Sauce bolognese Knorr

- savoureuse sauce à la viande permettant d'accommoder à merveille pâtes, mets aux pommes de terre (pommes mousseline, croquettes) de même que polenta, crêpes, etc. **La viande séchée par le froid selon le procédé le plus récent est utilisée ici pour la première fois.** Voici une sauce telle qu'on l'aime en Italie et dont, vous aussi, vous vous régalez!

2

Sauce champignons Knorr

- onctueuse crème d'une incomparable finesse, agrémentée d'une riche garniture de champignons de Paris émincés, **également séchés par le froid.** Sauce d'un goût parfait pour nouilles, couronne de riz, émincé de veau et de porc, ragoût, filets de poisson frais ou congelés, mais avant tout comme garniture de bouchées à la reine.

3

Sauce curry Knorr

- sauce indienne aux nombreuses épices dont le goût relevé fera la joie des amateurs de mets raffinés et de la cuisine exotique. Sauce piquante pour volaille (poulet au curry), riz sec, poisson court-bouillon, crevettes. Les plus fins gourmets en raffolent!

PENSEZ AUX VACANCES!

COUVERTURES DE CAMPING 9.-
en coton double face, grand teint, 120/150

DRAPS DE PLAGE 4.-
en tissu-éponge, rayé couleurs . . . 55/120

LINGES-ÉPONGES 1.50
fond blanc avec rayures de couleurs 40/80

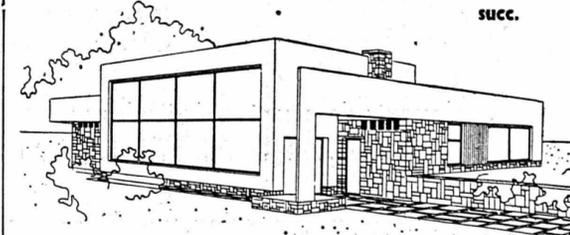
LAVETTES -.95
en tissu-éponge fantaisie . . . les 3 pièces



Des SOLDES
sans précédent

ENTREPRISE ARTHUR BURA ALLANFRANCHINI & Cie

succ.



MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
CARRELAGE - TRANSFORMATION

Maillefer 32
Tél. 5 15 28



protège votre famille
et votre santé

«VITA» Compagnie d'assurances sur la vie
Agence générale de Neuchâtel: L. von Kaenel
Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 19 22

Dernières dépêches de la nuit

Dans deux notes adressées à Bonn et à Washington

Les Russes protestent contre l'armement nucléaire de l'Allemagne fédérale

« Propagande grossière » affirme le ministère allemand

MOSCOW (A.F.P., D.P.A., U.P.I.). — Dans sa note remise mardi au chargé d'affaires de l'Allemagne fédérale, le gouvernement soviétique proteste énergiquement contre l'armement de la Bundeswehr en armes nucléaires et en fusées « Polaris » et déclare notamment : « La Bundeswehr sera, de ce fait, dotée d'un armement plus puissant que l'armée d'Hitler ».

Il souligne la « vanité » des déclarations du gouvernement de Bonn selon lesquelles l'Allemagne de l'Ouest a pris l'engagement de ne pas produire d'armes nucléaires, de fusées et d'armes bactériologiques.

Le gouvernement soviétique, ajoute la note, se conformant à ses engagements d'empêcher la remilitarisation de l'Allemagne, avertit le gouvernement de l'Allemagne fédérale qu'il sera responsable des conséquences de ses actes et des mesures de rétorsion que pourrait prendre l'U.R.S.S..

Bonn rejette la note
Le ministère fédéral des affaires étrangères a rejeté, en la qualifiant de « propagande grossière », la note soviétique protestant contre l'équipement de la Bundeswehr en fusées « Polaris ».

Un porte-parole a déclaré : « Le gouvernement fédéral n'a pris aucune initiative en vue d'équiper les troupes allemandes avec des fusées « Polaris » et il ne fera aucune démarche en ce sens à l'avenir ».

« L'Allemagne pourrait déclencher un conflit »

Le gouvernement soviétique a envoyé une note aux Etats-Unis. Il y dit notamment : « Les Etats-Unis préparent l'opinion publique mondiale, déjà inquiète, à un armement de l'Allemagne occidentale avec des fusées à ogives nucléaires ».

Les fusées « Polaris » ne sont pas des armes défensives, mais au contraire destinées à l'agression, du fait de leurs caractéristiques et techniques et de leur portée de 2000 kilomètres.

La note poursuit : « Il apparaît clairement que le gouvernement des Etats-Unis s'engage toujours plus avant sur la voie de la création d'un foyer actif d'agression au cœur même de l'Europe. Les raisons pour lesquelles les Américains ne voulaient accepter aucune mesure efficace de désarmement deviennent donc évidentes : leur but étant d'accumuler des armements non seulement aux Etats-Unis mais aussi dans les pays qui leur sont liés par des pactes militaires ».

Après avoir dit que le gouvernement des Etats-Unis viole l'engagement qu'il avait pris d'empêcher l'Allemagne de menacer ses voisins, la note souligne que « les revanchards allemands », ar-

FRANCE

L'expédition de la Pierre-Saint-Martin

PAU (U.P.I.). — L'expédition spéléologique touche à sa fin. Aujourd'hui les seize hommes qui étaient au fond depuis vendredi seront tous remontés. Cette opération « ascenseur » a d'ailleurs commencé lundi par les Espagnols qui ont reçu l'ordre de leur gouvernement de remonter immédiatement en surface. On ignore les raisons de cette décision.

En ce qui concerne les découvertes réalisées en amont de la rivière par le groupe espagnol et le Français Mauer on a signalé celle d'un lac souterrain « le plus grand du monde ». Il s'agit en réalité tout simplement de la rivière que les spéléologues ont remontée en canot pneumatique sur 500 mètres environ.

Procédure exceptionnelle

PARIS (A.F.P.). — Une procédure exceptionnelle a été adoptée pour la première fois hier matin par le gouvernement français pour tenter de régler un désaccord entre l'Assemblée nationale et le Sénat. A l'issue d'une longue séance de nuit, la Chambre haute venait d'adopter un projet de loi « d'orientation agricole » fixant la politique agricole future du pays, mais l'absence d'une disposition essentielle concernant les prix.

Le premier ministre, M. Michel Debret, conformément à la constitution, a décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte réunissant un nombre égal de sénateurs et de députés, pour dégager une formule d'accord. Le texte élaboré par la commission mixte pourra être soumis par le gouvernement aux deux assemblées pour approbation. Aucun amendement ne sera recevable sauf accord du gouvernement.

ITALIE

L'Etna en éruption

CATANÈ (A.F.P. et U.P.I.). — Une très haute colonne de fumée sortant du cratère central de l'Etna a été visible mercredi soir jusqu'à Catanè à 35 km. du volcan. L'éruption a été accompagnée d'expulsions de matières incandescentes et de forts grondements. Des guides sont partis pour observer de plus près ce nouveau phénomène, venant après un spectaculaire éruption dimanche dernier.

Un millier de villageois habitant sur les pentes de l'Etna ont été pris de panique et se sont enfuis de leurs maisons.

NATIONS UNIES

L'incident du «RB-47» sera examiné demain par le Conseil de sécurité

NEW-YORK (Reuter et U.P.I.). — Le Conseil de sécurité se réunira vendredi à 20 heures (heure suisse) pour examiner la plainte soviétique contre les Etats-Unis portant sur la prétendue violation de l'espace aérien de l'Union soviétique par un avion américain, du type «RB-47», abattu le 1er juillet par un avion de chasse des forces aériennes soviétiques.

Radio-Moscou s'en prend à M. Macmillan

Commentant la prise de position de M. Macmillan dans l'affaire du «RB-47», Radio-Moscou a déclaré qu'elle était « stupéfiante pour le moins ».

« Il a apporté, a dit le commentateur russe, son plein appui aux mensonges du gouvernement américain, jouant le rôle indigne de défenseur de la politique de provocation et d'aventure du gouvernement américain ».

Radio-Moscou a accusé en outre la Grande-Bretagne d'avoir été de connivence avec les Etats-Unis pour « organiser un complot contre le jeune Etat congolais ».

Le groupe afro-asiatique et la question algérienne

NEW-YORK (A.F.P.). — Un mémorandum des délégations du groupe afro-asiatique demandant l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des Nations Unies a été remis mercredi soir au secrétaire général de l'O.N.U.

Lumumba maintient son ultimatum

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ainsi, hier matin, il devait se présenter au Sénat et expliquer sa politique et, notamment, la raison pour laquelle, il n'a consulté ni le Sénat, ni la Chambre des députés avant de lancer son fameux ultimatum. Or, il ne s'est pas présenté au Sénat, mais a envoyé un message au président lui demandant d'ajourner le débat.

Aucune confirmation de l'ambassadeur américain à Léopoldville

M. Lincoln White, porte-parole du département d'Etat, a déclaré hier après-midi, que les informations selon lesquelles le gouvernement congolais avait décidé de faire appel aux troupes soviétiques dans le cas où les Nations Unies n'obtiendraient pas l'évacuation immédiate des troupes belges, n'ont pas été confirmées par l'ambassadeur américain à Léopoldville, M. Clare Timberlake.

M. Timberlake a affirmé que le cabinet de M. Lumumba n'avait pas pris de décision en cette matière et que le président du Conseil n'avait pas fait la déclaration qui lui avait été attribuée.

Détente à Léopoldville

A Léopoldville cependant, les parachutistes belges cèdent, peu à peu, la place aux « casques bleus » de l'O.N.U. Hier matin, à l'aube, les uniformes vert foncé du contingent ghanéen ont fait leur apparition dans le quartier européen de Léopoldville, et les soldats de l'O.N.U. ont pris position, à la place des Belges, le long du boulevard Albert.

Le contingent suédois, qui doit, à la place des troupes belges, contrôler l'aéroport de Ndjili, était attendu hier après-midi.

Les contingents guinéen, malien, birman, irlandais, canadien et italien de-

Atmosphère de complot au parlement congolais

Une atmosphère de complot régnait mercredi matin au parlement congolais.

Au cours de la séance de la Chambre qui s'est ouverte à 10 heures (locales), le président Kasongo a lu une lettre qui émanait de l'Union de la jeunesse congolaise, mouvement qui se dit apolitique et qui informait le parlement qu'une réunion secrète s'était tenue mardi à l'université «Lovanium» pour mettre au point un complot contre le gouvernement et plus particulièrement contre la vie du premier ministre, M. Patrice Lumumba.

A cette réunion, précisait la lettre, participaient des officiers belges en civil, M. Gillon, recteur de l'université Lovanium, des étudiants de cette université, M. Kalondji, député et président du Mouvement national congolais qui porte son nom, M. Bolikango, président du parti de l'Union africaine et un certain nombre de journalistes locaux dont, affirmait la lettre, les articles avaient, durant ces derniers jours, vivement ému l'opinion publique.

La lettre désignait, en particulier, M. Gabriel Makosso, rédacteur en chef du quotidien de Léopoldville de langue française «Le courrier d'Afrique», ainsi que le sénateur Promontorio, avocat africain à Bruxelles et une haute fonctionnaire ecclésiastique africaine dans laquelle les observateurs crurent reconnaître Mgr Maloula, évêque auxiliaire de Léopoldville.

Interrogé quelques instants plus tard, M. Makosso a déclaré qu'il s'agissait « de la prochaine charrette et de l'élimination probable de personnalités de l'opposition ».

Au cours de la séance de la Chambre, plusieurs gendarmes congolais en armes firent irruption dans la salle et voulurent faire évacuer les Européens, croyant qu'il y avait parmi eux, disaient-ils, des officiers belges en civil venus pour attenter à la vie du premier ministre.

Après explications cependant, ces gendarmes reconnurent que c'étaient des conjurés congolais de la province de Kasai qui auraient eu pour mission d'attenter à la vie du premier ministre.

M. Eyskens s'irrite des accusations de l'O.N.U.

M. Gaston Eyskens, premier ministre de Belgique, s'est élevé hier dans des déclarations à la presse, contre l'attitude de certains organismes de l'O.N.U. Nous protestons avec véhémence contre les accusations d'agression, dit-il, et l'opinion publique continue à être mal informée. Ainsi, nous serons forcés de mettre l'ensemble de nos relations avec certains organismes internationaux sur le tapis devant l'opinion publique belge, ce qui risquerait de porter un coup fatal à la confiance que nous avons dans ces organisations.

M. Eyskens a déclaré que la Belgique avait retiré temporairement l'offre de 400 millions de francs précédemment faite au Congo. « Il est inconcevable de faire appel à notre assistance financière pour aider un pays où règnent la terreur et le chaos et où les Blancs sont systématiquement expulsés », a dit M. Eyskens.

Le premier belge a ajouté que son gouvernement était en train de préparer un livre faisant état de toutes les atrocités commises par les Noirs au Congo.

Démision du ministre résident au Congo

M. Walter Ganshof van der Meersch, ancien ministre résident au Congo, a démissionné hier : « Ma tâche est finie », a-t-il déclaré.

Il avait été nommé à son poste au mois de mai pour assurer le bon ordre durant les dernières semaines de l'administration coloniale.

Arrestation du ministre congolais des affaires étrangères

M. Justin Bomboko, ministre congolais des affaires étrangères, a été arrêté mercredi à l'aéroport d'Elisabethville, après que le pilote de l'appareil se rendant à Albertville eut avisé les autorités du Katanga de la présence à bord du ministre M. Bomboko jusqu'à la venue de soldats africains, qui l'ont emmené.

Un avion militaire belge s'écrase

BRUXELLES (A.F.P.). — Un avion de transport militaire de l'armée belge s'est écrasé contre une montagne au Congo, faisant 36 morts et 8 blessés.

Le ministre de la défense nationale, qui a annoncé cet accident, précise que celui-ci a eu lieu dans la région de Goma, dans la province de Kivu, région réputée dangereuse en raison des troupes d'air.

L'appareil est un «C-119», dont la carlingue peut contenir deux jeeps. Cet avion est fréquemment utilisé pour les parachutages et les transports de marchandises.

AVIS TARDIFS

Le dispensaire de Neuchâtel

22, rue Fleury

sera fermé du 25 juillet au 25 août.

CE SOIR AU LIDO

water-polo

à 20 h. 15 :

championnat 2me ligue

C. N. Lusanne II - Red Fish II

à 21 h. :

championnat ligue nationale

S. K. Bâle I - Red-Fish I

Débat sur le Congo en France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Elle constitue en même temps un désaveu de l'attitude américaine qui, on s'en souvient, avait voté, comme les Russes d'ailleurs, une résolution officielle comportant un blâme à l'égard de la Belgique. Du point de vue français, la position en retrait adoptée à ce moment par le département d'Etat est regrettable et cela dans la mesure même où il pouvait apparaître comme un symptôme de division des nations occidentales faisant partie de l'OTAN.

Les directives données aux représentants français d'approuver le principe de l'envoi de contingents désignés par l'ONU pour prendre en charge l'ordre au Congo sont conformes aux prévisions dont nous nous étions fait l'écho dès mardi. On notera cependant que Paris continue à déplorer l'appel fait par M. «H» aux nations hostiles par principe à toute coopération européenne en Afrique. Aucun pays n'est nommé désigné, mais on peut légitimement supposer qu'il s'agit du Ghana et de la Guinée, dont les sympathies pro-communistes sont de notoriété publique, et de la République arabe-unie, dont on connaît le rôle comme pilote du panarabisme.

« Rien que l'O.N.U. »...

L'opposition manifestée par le gouvernement français à toute intervention unilatérale au Congo était, elle aussi, attendue. Cette opposition vise en premier lieu l'URSS et peut-être même les Etats-Unis dans l'hypothèse où Washington croirait le moment venu pour avancer un de ses pions en Afrique. L'ONU d'accord, mais rien que l'ONU, voilà ce qu'a voulu dire le général de Gaulle qui n'est pas non plus très favorable à une sécession du Katanga dans les perspectives actuelles, «est-ce dire à un moment où elle pourrait prendre l'aspect d'un groupement économique-politique placé sous l'égide de la Rhodésie. Londres jure ses grands dieux n'avoir jamais nourri de tels desseins. Dont acte. Mais le veto est d'avance prononcé.

Tout dépend de Moscou...

Quant à prédire ce qui peut sortir de la marmitte de l'ONU, personne ne s'y est hasardé, hier à Paris, et cela en raison de l'appel direct lancé par M. Lumumba à l'aide technique et militaire soviétique. L'impression générale était cependant que le leader con-

LIBAN

Le président de la République donne sa démission puis la retire

BEYROUTH (U.P.I.). — Le président Fouad Chehab a donné sa démission mercredi.

La décision inattendue du président de la République libanaise est survenue peu après que le président du Conseil Ahmed Douk eut donné sa démission pour permettre la formation d'un nouveau gouvernement désigné par la nouvelle Chambre.

Dans une déclaration diffusée par Radio-Beyrouth, le président Chehab a dit : « Etant donné que j'ai accompli la mission pour laquelle j'avais accepté d'être élu, c'est-à-dire le rétablissement de l'ordre, de la stabilité et le relèvement économique de la nation, je démissionne ».

On apprenait plus tard par la radio libanaise qu'à la demande pressante des députés et de l'opinion publique, le président Chehab avait retiré sa démission.

ASSEMBLEE NATIONALE FRANÇAISE

L'Assemblée nationale française a approuvé mercredi l'indépendance de l'Union des Républiques de l'Afrique centrale (Congo, Tchad et République de l'Afrique centrale, du Gabon) ainsi que des quatre Etats groupés au sein du comité d'entente, à savoir la Côte d'Ivoire, le Niger, la Haute-Volta et le Dahomey.

M. FANFANI CANDIDAT No 1

Mercredi, le groupe démocrate-chrétien de la Chambre a passé en revue les candidats à la succession de M. Tambroni. C'est comme prévu M. Fanfani qui est apparu comme le candidat No 1, suivi de MM. Scelba, Segni et Gonella.

ARRESTATIONS ET LEVEE DE TROUPE EN RHODESIE DU SUD

Mercredi une centaine de policiers armés de matraques et de gaz lacrymogènes ont arrêté une colonne de 3000 Africains qui marchaient sur Salisbury pour protester contre l'arrestation de trois chefs du parti démocratique. Ces derniers avaient comparu mardi devant un tribunal pour violation des dispositions sur l'activité des organisations illégales. La police a fait des perquisitions mardi chez des fonctionnaires du parti démocratique et a saisi des documents.

D'autre part, la radio de Salisbury a diffusé mercredi soir un appel ordonnant aux membres du premier bataillon du régiment de Rhodesie de se présenter sur-le-champ à Salisbury.

DEUX «POLARIS» LANCEES AVEC SUCCES DEPUIS UN SOUS-MARIN EN PLONGEE

La marine américaine a procédé mercredi au lancement, à trois heures d'intervalle, de deux fusées « Polaris » à partir d'un sous-marin en plongée. Les deux essais ont été couronnés de succès. C'était la première fois que le « Polaris » était lancé d'un sous-marin. Jusqu'à présent tous les essais avaient été effectués à partir de rampes terrestres, de rampes sous-marines ou de vaisseaux de surface.

Heures tragiques à Salzgitter



Le nombre des victimes de l'incendie de la mine de fer «Hannoversche Treue», à Salzgitter, s'élève à 32. Dans la nuit de mardi à mercredi, les sauveteurs ont réussi à dégager 8 mineurs des galeries. Six avaient déjà succombé, deux autres, souffrant d'un commencement d'asphyxie, ont pu être sauvés. Les sauveteurs estiment que deux mineurs sont encore enfermés dans la galerie et ils espèrent les dégager vivants. En hommage aux victimes, toutes les mines de la région de Salzgitter ont mis, mercredi matin, leur drapeau en berne.

Pénétrant dans la chambre d'une touriste endormie au Cap d'Antibes

Un « prince » peu charmant vole une bague de 200.000 fr.

CAP D'ANTIBES (U.P.I.). — Le Cap d'Antibes vient d'être le théâtre d'un exploit d'un habile cambrioleur du style « Arsène Lupin ».

Dans la nuit du 18 au 19 juillet, Mlle Brigitte Holt, 30, fille d'un propriétaire de grands magasins en Angleterre, blonde touriste, qui fréquente assidûment la haute société azuréenne, assistait à une réception.

Vers une heure du matin comme elle en avait l'habitude, Mlle Holt regagna son hôtel, et s'endormit paisiblement. Ce sommeil fort lourd lui coûta cher. A son réveil, mardi matin, elle s'aperçut que les bijoux qu'elle rangeait habituellement sur la table de nuit voisine de son lit étaient dans un petit coffret où se trouvait son bijou le plus précieux et, bien entendu, celui-ci avait disparu.

Un cambrioleur expérimenté

Immédiatement, la police d'Antibes se rendit sur les lieux. Encore sous le coup de l'émotion, Mlle Holt indiqua aux policiers qu'à son arrivée elle était en possession de tous ses bijoux et que c'est probablement en pleine nuit et pendant son sommeil que le cambrioleur, audacieux et silencieux, avait opéré.

Le rat d'hôtel a dû pénétrer dans la

Dernière minute

L'affaire congolaise devant le Conseil de sécurité

NEW-YORK (A.F.P.). — La séance du Conseil de sécurité convoquée pour entendre le premier rapport du secrétaire général de l'O.N.U., sur la mise à exécution du plan d'assistance des Nations Unies au Congo s'est ouverte à 1 h. 15 (GMT). Le ministre des affaires étrangères de Belgique, M. Pierre Wigny, et le ministre délégué de la République du Congo à l'O.N.U., M. Thomas Kanza, ont pris place à la table du Conseil.

« Nous sommes en mesure d'envisager l'avenir avec espoir sinon avec une confiance absolue », a déclaré M. Dag Hammarskjöld en présentant son rapport au Conseil : « Nous n'avons pas encore passé le cap ».

« L'effort des Nations Unies au Congo est le plus important que l'organisation ait jamais entrepris », déclare M. «H». « Nous sommes à un tournant de l'histoire. Il s'agit de l'avenir de l'Afrique et peut-être de l'avenir du monde. »

ALGER (U.P.I.). — Les Conseils généraux ont choisi hier leurs représentants au sein des commissions d'élus.

Le Conseil général d'Alger a désigné ses sept représentants et ses deux suppléants. Ce sont des conseillers généraux « gaullistes » ou « libéraux » qui ont été élus. En effet, les tenants de l'Algérie française n'ont présenté aucun candidat et n'ont pas participé au vote.

Dès l'ouverture de la séance du Conseil, M. Marc Lauriol, député d'Alger-banlieue, a déclaré que « le cadre politique dans lequel s'inscrit la création des commissions d'élus a été tracé unilatéralement en application d'une prédétermination aboutissant aux quatre points suivants : l'Algérie algérienne, l'affirmation de l'existence d'un peuple algérien considéré dans son unité collective, l'annonce d'un gouvernement algérien ».

Le député d'Alger a ajouté qu'élire des représentants au sein de ces commissions constituait un « acte politique fondamental » sur lequel, par la suite il ne serait pas possible de revenir étant donné qu'à aucun moment le déroulement des travaux de ces commissions ne permettrait d'ébranler l'un de ces quatre principes ci-dessus exposés.

Le député d'Alger a alors déposé une motion approuvée par tous les tenants de l'Algérie française » de l'assemblée,

Les membres des « commissions d'élus » ont été désignés en Algérie

Les défenseurs de l'« Algérie française » n'ont pas participé à ces élections

Alger (U.P.I.). — Les Conseils généraux ont choisi hier leurs représentants au sein des commissions d'élus. Le Conseil général d'Alger a désigné ses sept représentants et ses deux suppléants. Ce sont des conseillers généraux « gaullistes » ou « libéraux » qui ont été élus. En effet, les tenants de l'Algérie française n'ont présenté aucun candidat et n'ont pas participé au vote.

Dès l'ouverture de la séance du Conseil, M. Marc Lauriol, député d'Alger-banlieue, a déclaré que « le cadre politique dans lequel s'inscrit la création des commissions d'élus a été tracé unilatéralement en application d'une prédétermination aboutissant aux quatre points suivants : l'Algérie algérienne, l'affirmation de l'existence d'un peuple algérien considéré dans son unité collective, l'annonce d'un gouvernement algérien ».

Le député d'Alger a alors déposé une motion approuvée par tous les tenants de l'Algérie française » de l'assemblée,

21 juillet	
SOLEIL	Lever 04.51 Coucher 20.13
LUNE	Lever 03.03 Coucher 18.20

AU JOUR LE JOUR

Peuvent-ils dormir avec une conscience aussi chargée ?

Quatre copains de service militaire discutèrent l'autre soir en déjeunant une boisson bien neuchâteloise. « Tu te souviens de celle-ci ? » « Tu te rappelles celle-là ? ». Et patati et palata, les souvenirs revenaient à la surface. On refit ainsi la mob, on passa en revue les faits divers des quatre familles, on se revoyait, jeune homme, arborant fièrement les couleurs des sociétés estudiantines. A ce moment, l'un des quatre amis racontait : « Un soir, en passant devant le monument de la République, nous revêtîmes notre Helvétie d'un splendide soutien-gorge, question de pudeur probablement. Naturellement, cette pièce de vêtement ne fut jamais réclamée au poste de police où elle échoua probablement ! »

Cette farce n'était qu'une méchante. « Ce n'est pas à comparer poursuivit son « vis-à-vis », avec la farce de mauvais goût dont a parlé toute la ville il y a une année environ. Vous vous souvenez ? Dans la nuit du 4 au 5 mai 1959, des inconnus ont barbouillé les trois personnages du monument de peinture émail rouge. Tenace, cette peinture. Les ouvriers travaillèrent plusieurs jours à rendre un visage présentable à la noble Helvétie qui devait, quelques jours plus tard, faire face aux milliers de visiteurs qui se presseraient au comptoir installé sur la place du Port. Qui avait fait le coup ? »

C'est à Nemo que les quatre amis posent finalement la question. Et Nemo ne peut y répondre. Les plus fins limiers furent désignés pour découvrir les coupables, mais ceux-ci courent toujours.

Ont-ils la conscience tranquille ces inconnus barbouilleurs ? Comment réagissent-ils lorsqu'ils passent devant le fameux monument ? Dans tous les cas, une chose est certaine : ils n'ont pas eu le droit de rouspéter en payant leurs impôts, car c'est finalement avec l'argent du contribuable que furent payés les frais de nettoyage !

NEMO.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 juillet. Jaggi, Mary-France-Frédérica, fille de Frédéric, employé T.N., à Corcelles, et de Clara-Simone, née Favre.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 19 juillet. Allaman, Robert-Marcel, ébéniste, et Grandjean-Perrenoud-Cortese, Monique-Victoria, les deux à Neuchâtel ; Strub, Karl-Hugo, peintre, et Wiesler, Charlotte-Monika, les deux à Münchenstein ; Mühlthaler, Paul-Ernest, décorateur, à Pesoux, précédemment à Neuchâtel, et Ingold, Madeleine-Rose, à Zurich, 20, Grossniklaus, Alfred, représentant, à Bienne, précédemment à Neuchâtel, et Detwiler, Gertrud-Dora, à Bienne.

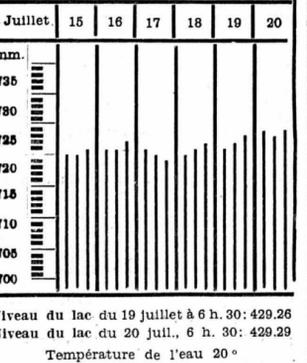
MARIAGES. — 16 juillet. Giudici, Tino-Angelino, employé de bureau, à Cornomarche, et Abels, Anna, à Neuchâtel ; Frischknecht, Jürg, droguiste, à Frauenfeld et Neuchâtel, et Rechner, Rosmarie, à Frauenfeld.

DECES. — 16 juillet. Pieren, Friedrich, né en 1896, garçon de cuisine, à Neuchâtel, célibataire. 17. Hosemann, Alfred, né en 1884, jardinier, à Neuchâtel, époux de Léa-Maria, née Pilonelli ; Malherbe, née Gaudin, Anna-Zélie, née en 1879, ménagère, à Hauterive, veuve de Malherbe, David-Friedrich, 19, Mercier, Paul-Auguste, né en 1893, commerçant, au Locle, époux de Marie-Rose-Cloré, née Lurati ; Greber, René-Adolphe, né en 1891, ouvrier, à Fontaines, veuf de Reine-Violette, née Chailandes ; Jeanne-rot, Arthur, né en 1881, ouvrier de campagne, à Boveresse, veuf de Louise-Anais, née Glorid.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir
de vos enfants
Tél. (038) 5 40 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 juillet. Température: Moyenne: 18,8; min.: 12,2; max.: 23,6. Baromètre: Moyenne: 723,6. Eau tombée: 0,4. Vent dominant: Direction: est, faible; force: à partir de 14 h. 45 nord-ouest faible à modéré. Etat du ciel: nuageux. Pluie dès 18 h. 45.



Prévisions du temps: nord des Alpes et Valais: ciel variable; mais temps en majeure partie ensoleillé. Températures comprises entre 20 et 25 degrés en plaine l'après-midi. Nord et centre des Grisons: ciel tout d'abord encore très nuageux. Au cours de la journée, belle éclaircie. Plus chaud. Sud des Alpes et Engadine: ciel variable. Eclaircies alternant avec des averses ou orages locaux. Températures comprises entre 20 et 25 degrés en plaine l'après-midi.

A Neuchâtel et dans la région

Les derniers jours d'une splendide villa



Une entreprise de démolition va s'attaquer prochainement à la splendide villa Eugénie, située à la rue de l'Evole. Propriété de la famille Russ, cette demeure possède notamment un large escalier intérieur et de si grandes pièces qu'il est impossible d'envisager une modernisation ou une restauration. La villa Eugénie, qui était entourée d'un grand parc dans lequel M. Russ avait disposé de nombreuses œuvres de sculpture, va donc disparaître. Sur son emplacement sera probablement construit un immeuble locatif de trois étages sur rez-de-chaussée, long de 52 mètres et haut de 11 mètres.

(Press Photo Actualité)

1959, année satisfaisante pour la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat

L'assemblée générale des actionnaires de la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et de Morat s'est tenue hier après-midi, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Robert Gerber, qui a présenté le 88^e rapport qui a trait à l'exercice 1959. Nous en tirons les quelques renseignements suivants :

PRESCQUE DEUX CENT MILLE PASSAGERS

Dans l'ensemble, le temps a été, l'an dernier, favorable à la navigation. Les courses spéciales sont toujours d'un rendement intéressant ainsi que les croisières dantesques.

Le comité de direction de la société étudie, en collaboration avec la Société de navigation sur le lac de Bienne, la création d'une communauté d'exploitation pour l'exécution des courses dites des « trois lacs ». En effet, le système actuel n'est pas viable et cause une concurrence dangereuse sur la ligne Neuchâtel - Morat.

Le nombre de voyageurs transportés a un peu diminué, alors qu'il était de 208.359 en 1958, il a passé à 198.923 en 1959. Les voyageurs se répartissent ainsi :

Neuchâtel - Cudrefin - Estavayer, rive sud	80.347	88.065
Neuchâtel - Estavayer - Yverdon, rive nord	13.271	10.868
Neuchâtel - La Saugé - Morat	46.076	40.598
Service local sur le lac de Morat	29.714	29.270
Courses spéciales (y compris Ile de Saint-Pierre)	38.951	29.672

CHANTIER NAVAL

Divers travaux ont été entrepris en ce qui concerne la flotte, en plus des révisions annuelles réglementaires. « Cygne »: Mise du bateau en carène pour une révision complète. Remise à neuf de la batterie de 110 volts. « Ville-de-Morat »: Révision complète du moteur par des spécialistes. Achat d'une nouvelle batterie de 110 volts. « Mouette »: Réfection complète de la toiture.

Chantier naval: Réfection de la toiture et amélioration de certaines installations techniques. De plus, la construction de deux nouvelles unités a été entreprise dans le chantier naval: le « Vully » qui a été inauguré en mai 1960 et un nouveau bateau destiné à remplacer le S/s « Yverdon », qui sera terminé pour la saison d'été 1961.

Dans l'administration cantonale

La chancellerie d'Etat nous communique: A l'occasion de ses 40 années d'activité au service de l'Etat, Mlle Armandine Berthoud, sténodactylographe au département de l'instruction publique, a été fêtée vendredi après-midi.

Assistaient à cette séance, le chef du département de l'instruction publique, les inspecteurs d'écoles ainsi que le personnel du département.

M. Gaston Clottu a exprimé à Mlle Armandine Berthoud les vœux et les félicitations du gouvernement.

A l'occasion de ses 40 années d'activité au service de l'Etat, M. Maurice Bühler, chef de la section de la formation professionnelle à l'office cantonal du travail, a été fêté mercredi en fin d'après-midi, à Neuchâtel.

Assistaient à cette séance, le chef du département de l'industrie, entouré du personnel de l'office cantonal du travail.

M. André Sandoz a exprimé à M. Maurice Bühler les vœux et les félicitations du gouvernement.

Autorisations

Dans sa séance du 20 juillet 1960, le Conseil d'Etat a autorisé: Mlle Monique Berger, originaire de Prez-vers-Noréaz (Fribourg) domiciliée à Neuchâtel, Mlle Antoinette Roux, originaire de Saint-Georges (Vaud) domiciliée à Neuchâtel, Mme Jocelyne Rossetti-Guyot, originaire de Neuchâtel et Haut-Vully (Vaud) domiciliée à Couvet, à pratiquer dans le canton en qualité de pédicure; M. Giacomo Casali, originaire d'Italie, domicilié à Neuchâtel à pratiquer dans le canton en qualité d'assistant-pharmacien.

PAYERNE

Après les fleurs, les légumes! (c) Dernièrement, on signalait, à Payerne, des vols de fleurs sur les pelouses communales, ornant la ville. Maintenant, c'est un jardin du quartier de Guillermaux où l'on a volé des légumes.

LES COMPTES

Les charges d'exploitation, y compris les amortissements ordinaires, se sont élevées à 427.335 fr. 59, tandis que les produits étaient de 309.087 fr. 35, les recettes de transport étant de 276.744 francs 03. L'excédent des charges d'exploitation est de 118.248 fr. 24. Le déficit total à couvrir par la Confédération, les cantons et les communes est de 196.209 fr. 59, contre 134.588 francs 65 en 1958.

L'assemblée a donné décharge au Conseil d'administration de sa gestion et a approuvé les comptes.

Il interviendra deux changements au sein du Conseil d'administration: M. Robert Comtesse remplacera M. Jules Rossette, ancien conseiller communal à Cortaillod, et M. Victor Meister, syndic d'Estavayer-le-Lac, succède à M. Henri de Vevey, ancien syndic.

M. Emile Zahner, qui a été nommé conseiller d'Etat à Fribourg, donne sa démission de contrôleur de comptes. Il sera remplacé par M. Lehmann, secrétaire communal à Morat.

DIVERS

M. Gerber, président de la société, a ensuite proposé aux actionnaires le

nom du nouveau bateau qui, nous l'avons dit, remplacera le S/s « Yverdon ». Il est proposé « Estavayer ». Diverses personnes demandent s'il est une règle au sujet des noms tels que « Ville-de-Morat » et non tout simplement « Morat ». Après une courte discussion, il n'a pas encore été décidé si le nouveau bâtiment s'appellera « Ville-d'Estavayer » ou « Estavayer ».

Fr. B.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Décès de l'ancien député aux services sociaux

(c) M. Fernand Kehrlé, âgé de 63 ans, est décédé subitement d'une crise cardiaque; c'est lui qui créa le service social auquel il fut proposé il y a vingt ans. Il avait fait carrière auparavant en Afrique. Il était de caractère ferme mais sensible pour autrui, serviteur dévoué, il sera regretté de beaucoup de désertiers.

Automobiliste arrêté en état d'ivresse

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi entre 2 et 3 heures, une voiture a brûlé un contrôle à Essertines; l'alarme fut donnée et le conducteur fut arrêté à Yverdon; c'était un automobiliste chaux-de-fonnier qui était en état d'ivresse et dont le permis fut retiré immédiatement.

MAUBORGET-SUR-GRANDSON

Grave blessure

(c) M. R. Hosteltler qui travaillait en forêt s'est gravement blessé à une main avec une serpe qu'il a dû être transporté à l'hôpital; il a un tendon sectionné.

ESSERT-SOUS-CHAMPVENT

Des habits disparaissent

(c) Dans un rucher appartenant à M. Bourquin, un cambrioleur a pénétré et a volé des habits; comme un détenu de la colonie d'Orbe s'est évadé, il se pourrait qu'il ait eu besoin de vêtements moins... compromettants.

Seyon 23 Neuchâtel
POMPES FUNÉBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL: 5.36.04

VIGNOBLE

Au tribunal de police de Boudry

De notre correspondant: Le tribunal du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin, sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Roger Richard, commis greffier.

F. H., qui a enfreint à maintes reprises l'interdiction qui lui a été faite de fréquenter les débits de boissons alcooliques, se trouvait en état d'ivresse dans un café de Colombier quand un aimable automobiliste le prit dans sa voiture pour le conduire à la maison. Finalement, F. H. ne se souvenant plus de son lieu de domicile, l'automobiliste le déposa à la gendarmerie de Môtiers. F. H. écope de 20 jours d'arrêts et il devra payer les frais de la cause fixés à 15 fr. 50.

A. L., prévenu de détournement d'objet mis sous main de justice, est condamné par défaut à 3 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause par 8 fr.

CONTRAVENTIONS

Plusieurs personnes qui ont circulé en voiture, le dimanche 12 juin, sur la route qui conduit de Grandchamp à la plage de Boudry, laquelle est interdite aux automobilistes le dimanche et les jours fériés, ont été mises en contravention. H. B. payera 5 fr. d'amende et 3 fr. de frais; M. B., condamné par défaut, 10 fr. d'amende et 3 fr. de frais; A. M., 5 fr. d'amende et 3 fr. de frais, tandis que B. Du P. arrivée sur cette route d'un chemin privé et n'ayant pu voir le disque d'interdiction, est libéré des poursuites pénales.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

A. C. conduisait l'automobile du laitier sur la route communale qui conduit la rue Oscar-Huguenin au faubourg Philippe-Suchard, à Boudry, quand le jeune commissionnaire H. B. déboucha, sur une bicyclette traînant une remorque, du chemin privé menant vers l'arsenal. Malgré un brusque freinage de l'automobiliste, la collision ne put être évitée. Le cycliste tomba sur le capot de la voiture, tandis que la bicyclette et la remorque étaient projetées à droite de la route. Souffrant de commotions et de plusieurs blessures, il fut conduit chez le médecin.

Ve. B., qui fut emprisonné par le cycliste est un chemin privé qui ne dessert qu'une maison à deux logements, l'automobiliste A. C. n'avait pas l'obligation de respecter la priorité de droite et le tribunal le libère des poursuites pénales.

ve. B. est condamné par vol pour 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et au paiement des frais de la cause fixés à 40 fr.

Mme F. B., prévenue de voies de fait et d'injuries, est condamnée par défaut à 80 fr. d'amende et au paiement des frais de la cause de 40 fr. à la plaignante pour les frais d'intervention. La peine sera radulée du casier judiciaire dans une année.

VAL-DE-TRAVERS

Au Ciné-club

(c) Le Ciné-club du Val-de-Travers a tenu son assemblée générale annuelle au cours de laquelle le comité a été constitué comme suit: M. Claude Vaillon, Fleurier, président; M. Eric-André Klausner, Couvet, vice-président; M. Werner Keller, Fleurier, caissier; Mlle Henriette Troesch, Brestes, secrétaire; MM. Gustave Tissot, Couvet, Jean-Jacques Diacon, Couvet, François Sandoz, Fleurier, Vital Bourquin, Fleurier, Raymond Peruchli, Fleurier, et Pierre Perotti, Môtiers, adjoints.

Il a été prévu de mettre sur pied, cet automne, un ciné-club pour les jeunes et d'établir d'étroits contacts entre le Ciné-club du Val-de-Travers et celui de Sainte-Croix.

FLEURIER

Une jambe cassée

(c) En se promenant dans une carrière, près du Pont de la Roche, M. André Diveros a fait une chute. Souffrant d'une double fracture compliquée à la jambe gauche, le blessé a été transporté à l'hôpital après avoir reçu les premiers soins d'un médecin.

BUTTES

Au Football-club

(sp) Le football-club a tenu son assemblée générale au cours de laquelle il a été donné connaissance des rapports sur la marche de la société et de la section juniors.

M. Francis Dubois a été réélu président et M. Félix Fahrni, vice-président. Dès le 15 août, M. Roger Daina reprendra le secrétariat alors que personne n'a voulu se charger pour le moment du poste de caissier MM. Pierre Steiner, Paul-Alf Coulot, adjoints et Jean-Pierre Steiner, chef du matériel, ont été confirmés dans leurs fonctions.

Monsieur Louis GLANZMANN

Il a lutté toute sa vie pour plus d'amour et de justice.

Madame Gaston Schelling-Bringold; Madame et Monsieur Edgar Tripet-Schelling et leur fils Nicolas; Madame et Monsieur Charles Roulet-Schelling et leurs enfants; Madame veuve Louise Schelling; Madame et Monsieur René Joerin-Schelling et leurs enfants; Madame Henriette Schweizer-Bringold et ses enfants; Monsieur et Madame Charles Moor-Bringold; Monsieur et Madame René Bringold et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Gaston SCHELLING

ancien maire de la Chaux-de-Fonds

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 62^e année, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 18 juillet 1960.

L'incinération aura lieu jeudi 21 juillet, à 14 heures.

Culte au Grand Temple à 13 heures. Départ du domicile à 12 h. 15. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: rue du Nord 194.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Travers. Circulant sur la route de la Clusette, ils écoutaient la radio, quand Ch. B., distraît par la recherche d'une station, perdit la maîtrise de son véhicule et manqua le virage des Combes. La voiture dérappa, monta sur la banquette gauche, faucha une balise qui fut projetée à 50 mètres en bas du talus, et alla se jeter violemment contre un groupe d'arbres au bord de la route. Les deux occupants de la voiture furent grièvement blessés, tandis que la voiture était entièrement démolie. Le passager réussit à sortir de la voiture pour demander du secours à un automobiliste de passage. Par contre, ce n'est qu'avec l'aide de plusieurs personnes que le chauffeur Ch. B. put être dégagé.

Les deux blessés furent immédiatement conduits à l'hôpital. La prise de sang à laquelle fut soumis B. dès son arrivée à l'hôpital ne révélant que 0.82 pour mille d'alcool et tous les témoins déclarant que le prévenu était en état de conduire, l'ivresse au volant n'est pas retenue. Ch. B. est condamné uniquement pour perte de maîtrise de son véhicule à 40 fr. d'amende et au paiement des frais fixés à 204 fr. 45.

Monsieur et Madame Jacques Greber et leurs enfants, à Besançon; Madame et Monsieur Alfred Mosset, à Cernier; Monsieur et Madame Cyrille Greber, à Fontaines, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de

Monsieur René GREBER

leur très cher et regretté papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, aujourd'hui mardi, dans sa 69^e année, après une courte maladie.

Fontaines, le 19 juillet 1960.

Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. Jean 13:34.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 22 juillet, à 13 h. 30.

Culte de famille à 13 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société fédérale de gymnastique de Fontaines a la douleur d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur René GREBER

ancien vice-président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité de la Noble Compagnie des Mousquetaires a le profond chagrin d'informer ses membres du décès de

Monsieur Louis GLANZMANN

membre d'honneur et ancien capitaine de la Compagnie. Pendant de très nombreuses années, il a collaboré activement au développement de notre société et nous conserverons avec reconnaissance le souvenir de ce compagnon si dévoué.

Pour la cérémonie funèbre à laquelle nous membres sont priés d'assister, veuillez consulter l'avis de la famille.

L'Etat-major de la Compagnie des sous-officiers de Neuchâtel a le chagrin de faire part à tous les Compagnons du décès de

Monsieur Louis GLANZMANN

leur fidèle Compagnon honoraire, membre vétérinaire de l'A.S.S.O. et président de la Caisse au décès.

Prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil de la Corporation des tireurs de la ville de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Louis GLANZMANN

membre du conseil depuis 1944.

L'incinération aura lieu vendredi 22 juillet.

Culte au crématoire à 14 heures.

Monsieur Louis GLANZMANN

leur fidèle Compagnon honoraire, membre vétérinaire de l'A.S.S.O. et président de la Caisse au décès.

Prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil de la Corporation des tireurs de la ville de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Louis GLANZMANN

membre du conseil depuis 1944.

L'incinération aura lieu vendredi 22 juillet.

Culte au crématoire à 14 heures.

Monsieur Louis GLANZMANN

leur fidèle Compagnon honoraire, membre vétérinaire de l'A.S.S.O. et président de la Caisse au décès.

Prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Société cantonale neuchâteloise de tir au petit calibre a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Louis GLANZMANN

président cantonal.

Les membres et amis sont priés d'assister à l'incinération qui aura lieu à Neuchâtel vendredi 22 juillet. Culte à la chapelle du crématoire à 14 h.

Monsieur Gaston SCHELLING

membre d'honneur.

Elle gardera un souvenir reconnaissant de ce membre dévoué.

Le comité de la Société de tir l'Infanterie a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Louis GLANZMANN

membre honoraire.

Il gardera de lui le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Que ton repos soit aussi doux que ton cœur fut bon.

Madame Ruth TISSOT

Madame et Monsieur Fernand Scheidegger-Tissot;

Monsieur Paul Tissot;

Mademoiselle Huguette Tissot, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Ruth TISSOT

leur chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, ce jour, après une courte maladie, à l'âge de 56 ans.

Neuchâtel, le 20 juillet 1960. (rue des Moulins 39)

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. Ps. 121:1.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 22 juillet, à 11 heures, au cimetière de Beauregard, entrée portail sud.